
RÈGLEMENT NUMÉRO REG-7-040

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE TARIFICATION REG-7 AFIN D'EN REMPLACER LA GRILLE DE TARIFICATION

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 février 2023;

QU'À SA SÉANCE DU 21 MARS 2023, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIIT :

1. L'**ANNEXE A** du règlement REG-7 est remplacée par la nouvelle grille de tarification 2023 jointe en **ANNEXE A** du présent règlement pour en faire partie intégrante.
2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE A – Grille de tarification 2023

La mairesse,

La greffière,

Doreen Assaad

Joanne Skelling



ANNEXE A

GRILLE DE TARIFICATION 2023

RÈGLEMENT REG-7-040

MARS 2023

Direction des finances
Document préparé par la division des revenus

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Administration générale	3
Bibliothèque	4
Divers	6
Loisirs	
Loisirs - Location et services	8
Inscriptions	13
Complexe aquatique	20
Travaux publics	
Parcs et bâtiments	21
Fournitures, véhicules et équipements	22
Main-d'œuvre	25
Génie	28
Urbanisme et environnement	29

GRILLE DE TARIFICATION 2023

SECTION 1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
FRAIS D'ADMINISTRATION					
Frais d'administration ajoutés aux coûts facturés pour les réparations, dommages et services rendus par la Ville			15%, jusqu'à concurrence de 150,00 \$/événement (sauf exception)	O	O
Frais pour chèque ou prélèvement préautorisé non encaissable		Article 478.1 Loi sur les cités et villes	22,78 \$	O	O
Frais pour retrait ou correction de chèque postdaté	Sans frais dans les cas de vente de propriété, décès, transfert de compte à la suite de la fermeture d'une succursale bancaire		12,00 \$	E	E
Frais pour envoi certifié ou recommandé	Frais applicables lors de la procédure de vente pour non-paiement de taxes ou lors de la collection des comptes à recevoir		Selon le tarif en vigueur de Postes Canada	O	O
TAXES DE VENTE					
TPS	Taxe sur les produits et services	Loi sur la taxe d'accise	Selon le taux en vigueur de la Loi (5% au moment de l'adoption du règlement)		
TVQ	Taxe de vente provinciale sur les biens et services	Loi sur la taxe de vente du Québec	Selon le taux en vigueur de la Loi (9,975% au moment de l'adoption du règlement)		

GRILLE DE TARIFICATION 2023

SECTION 2 - BIBLIOTHÈQUE

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
ABONNEMENT					
N.B. : l'abonnement à la bibliothèque est sans frais pour les employés de la Ville de Brossard et les jeunes étudiants qui fréquentent une école de Brossard					
Abonnement bibliothèque - résidant / plateforme bciti			gratuit		
Abonnement bibliothèque - non-résidant / plateforme bciti			86,78 \$	O	O
Impression de carte			gratuit		
AMENDES					
Livre, livre sonore, CD musique, DVD, vidéo, revue en retard	Section <i>adulte</i>		0,15 \$/jour/doc.	E	E
			7,00 \$ max/doc.	E	E
	Section <i>jeune</i>		0,05\$/jour/doc.	E	E
			1,00\$ max/doc.	E	E
Prêt entre bibliothèques (P.E.B.)			0,50 \$/jour/doc.	E	E
			7,00 \$ max/doc.	E	E
Frais administratifs dernière étape avis de retard	Tous		5,00 \$/dossier + amendes prévues	E	E
REMPLACEMENT, PERTE OU BRIS					
Document perdu ou inutilisable car trop endommagé	Tous		prix doc. + 4,35\$	O	E
Revue perdue	Tous		6,85 \$	O	O
Dommage à un document	Bris mineur		1,74 \$	O	O
	Bris majeur (perte de valeur importante)		5,22 \$	O	O
PARC PUBLIC INFORMATIQUE					
Impression et photocopie	Noir et blanc		0,13 \$/page	O	O
	Couleur		1,00 \$/page	O	O
	Microforme		0,13 \$/page	O	O
FAB LAB					
Intégration d'une tarification "non-membres" pour l'ensemble des éléments du FAB LAB, à l'exception des éléments gratuits.					
Impression 3D filament			membre : 0,13 \$/gr non-membre : 0,39 \$/gr	O	O
Impression 3D résine			membre : 0,22 \$/gr non-membre : 0,65 \$/gr	O	O
Vinyle autocollant			membre : 0,04 \$/cm non-membre : 0,13 \$/cm	O	O
Vinyle autres			membre : 0,17 \$/cm non-membre : 0,52 \$/cm	O	O
Impression sur vinyle			membre : 0,39 \$/ml encre non-membre : 1,17 \$/ml encre	O	O
Impression papier sublimation			membre : 0,13 \$/cm non-membre : 0,39 \$/cm	O	O
Pressage à chaud			gratuit	O	O
Chandail à manches courtes polyesters			membre : 8,70 \$/unité non-membre : 26,19 \$/unité	O	O
Chandail à manches courtes			membre : 4,35\$/unité non-membre : 13,05 \$/unité	O	O
Entoilage			membre : 0,04 \$/cm non-membre : 0,13 \$/cm	O	O
Gravure et découpe laser			membre : 0,87 \$/minute non-membre : 2,61 \$/minute	O	O
Fraiseuse à commande numérique (CNC)			gratuit	O	O
Contreplaqué de merisier russe (1/4" x 15" x 30")			membre : 4,35 \$/unité non-membre : 13,05 \$/unité	O	O
Contreplaqué de merisier russe (1/8" x 15" x 30")			membre : 4,35 \$/unité non-membre : 13,05 \$/unité	O	O
Acrylique (1/8" x 12" x 24")			membre : 19,13 \$/unité non-membre : 57,39 \$/unité	O	O

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Plastique (plastification)			membre : 0,09 \$/gr non-membre : 0,26 \$/gr	O	O
Impression grand format papiers qualité supérieur			membre : 0,09 \$/cm + 0,65\$/ml encre non-membre : 0,27 \$/cm + 1,95\$/ml encre	O	O
Impression grand format papiers qualité inférieur			membre : 0,04 \$/cm + 0,65\$/ml encre non-membre : 0,12 \$/cm + 1,95\$/ml encre	O	O
Tasse			membre : 4,35 \$/unité non-membre : 13,05 \$/unité	O	O
Épinglette			membre : 0,43 \$/unité non-membre : 1,30 \$/unité	O	O
Épinglette aimantée			membre : 0,87 \$/unité non-membre : 2,61 \$/unité	O	O
Accueil de groupes scolaires d'écoles hors territoire (1)			200,00	O	O
DIVERS					
Vente de sac réutilisable	Tous		0,87 \$	O	O
Vente d'écouteurs individuels	Tous		2,18 \$	O	O
Prêt entre bibliothèques	Tous		coût réel de l'emprunt	O	O

Salle d'animation : La salle d'animation de la bibliothèque répond dans un premier temps au besoin de la bibliothèque. Elle offre très peu de périodes de disponibilité. Cependant, cette salle fait exceptionnellement l'objet de demandes externes d'utilisation. Conditionnellement à sa disponibilité et dans le respect de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes, la Direction de la bibliothèque en permet le prêt ou la location. Elle se réfère alors à la Politique et à la grille de tarification prévue par la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire pour les salles sous sa gouverne.

(1) L'école internationale située à Greenfield Park est considérée comme étant sur le territoire tenant compte qu'un groupe nombre de Brossardois y poursuivent leurs études)

GRILLE DE TARIFICATION 2023

SECTION 3 - DIVERS

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Les demandes d'accès à des documents sont régies par la loi. Ces tarifs suivent l'indexation d'un décret publié annuellement dans la gazette officielle.					
PHOTOCOPIE, COPIE DE RAPPORT, CERTIFICAT, BOUTONNIÈRE, ETC.					
Certificat de toute nature relatif à l'identité	Service donné aux résidants seulement		5,00 \$/unité	E	E
Assermentation (document à remplir)	Service donné aux résidants seulement		5,00 \$/unité	E	E
Assermentation (aucun document à remplir)	Service donné aux résidants seulement		5,00 \$/unité	E	E
Budget de l'année (MAMH)			3,20 \$	E	E
Boutonnière avec sigle ou armoiries			3,50 \$	O	O
Confirmation d'encaissement			2,00 \$/confirmation	E	E
Réimpression à partir du système, d'une copie, d'une facture (taxe, biens et services, droit de mutation, etc.)			5,00 \$ pour l'année en cours 5,00 \$ pour les années antérieures	E E	E E
Impression d'un état-compte			5,00 \$	E	E
Relevé de taxes d'une propriété (confirmation de taxes) - Plateforme Immonet web ACCEO Solution	Utilisateurs réguliers (notaires) Informations privées		25\$/ Frais d'ouverture de dossier 85 \$/consultation	O O	O O
	Utilisateurs réguliers (commercial) Informations publiques		0\$/Frais d'ouverture de dossier 2,15 \$/consultation	O O	O O
Relevé de taxes d'une propriété (confirmation de taxes) - par télécopieur	Utilisateurs (notaires)		100,00 \$/relevés	E	E
Décalque vinyle ou renversé avec sigle			0,35 \$ 2,30 \$ la douzaine	O O	O O
Soumissions	Cahier des charges générales		50,00 \$	O	O
	Devis spécial municipal		50,00 \$ et plus	O	O
MARIAGE CIVIL ET UNION CIVILE					
Célébration de mariage civil et union civile par le maire ou un représentant de la municipalité (Les droits perçus par le maire ou un représentant de la municipalité le sont pour le compte de la municipalité - art. 376 du Code Civil du Québec)	À l'hôtel de ville (Le tarif de location de la salle du conseil doit être ajouté à ce tarif)	Règlement tarif frais judiciaires	299,00 \$	O	O
	Sur le territoire de la municipalité mais à l'extérieur de l'hôtel de ville	Règlement tarif frais judiciaires	399,00 \$	O	O
Location de la salle du conseil pour célébration de mariage civil et union civile	(La location inclut les frais de conciergerie)		273,00 \$	O	O
TRANSACTIONS NOTARIÉES					
Acte de vente/achat			1 250,00 \$	O	O
Acte de cession/échange			1 250,00 \$	O	O
Acte de servitude			1 100,00 \$	O	O
Quittance			675,00 \$	O	O
Mainlevée partielle			675,00 \$	O	O
Copie conforme d'une minute			200,00 \$	O	O
LICENCE, GARDE ET DISPOSITION D'ANIMAL					
Licence de chien	Avec preuve de stérilisation		27,00 \$	E	E
	Sans preuve de stérilisation (1)		37,00 \$	E	E
	Avec preuve de stérilisation et micropuçage		22,00 \$	E	E
	Chien guide		gratuit		
	Licence perdue avec preuve de paiement		10,00 \$	E	E
Licence de chat	Avec preuve de stérilisation		17,00 \$	E	E
	Sans preuve de stérilisation (1)		22,00 \$	E	E
	Avec preuve de stérilisation et micropuçage		gratuit		
	Licence perdue avec preuve de paiement		10,00 \$	E	E
Expertise sur le comportement animal	Recommandations sur les mesures à prendre relativement à l'animal		Tarif selon les coûts du vétérinaire + 15%	O	O

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Annulation d'un rendez-vous pour une expertise sur le comportement animal	Annulation d'un rendez-vous à moins de 72 heures d'avis		Tarif selon les coûts du vétérinaire + 15%	E	E
Taux horaire pour vétérinaire comportementaliste pour autres services	Frais de présence aux tribunaux (présence et déplacements)		Tarif selon les coûts du vétérinaire + 15%	E	E

(1) N'est pas soumis à l'exigence de faire stériliser si l'animal est âgé de moins de 6 mois ou de 10 ans et plus. Si la stérilisation est proscrite par un vétérinaire pour des raisons de santé de l'animal. Si le chat est enregistré auprès de l'Association féline canadienne. Si le chien est enregistré auprès du Club canin canadien.

RÉCUPÉRATION DES BIENS SUITE À UNE ÉVICTION					
Transport et entreposage des biens			selon le coût réel + frais d'administration 15%	E	E

ABONNEMENT bciti					
		Résidant	Non-résidant		
Abonnement bciti bibliothèque annuel individuel		gratuit			
Abonnement bciti bibliothèque annuel familial		gratuit			
Abonnement/renouvellement bciti loisir individuel		s.o.	43,49 \$/an	O	O
Abonnement bciti loisirs annuel individuel en ligne		4,35 \$	s.o.	O	O
Abonnement bciti loisirs annuel familial en ligne		8,70 \$	s.o.	O	O
Abonnement bciti loisirs annuel individuel en personne		8,70 \$	s.o.	O	O
Abonnement bciti loisirs annuel familial en personne		17,39 \$	s.o.	O	O

GRILLE DE TARIFICATION 2023 - SECTION 4 - LOISIRS								
SECTION 4.1 LOCATION ET SERVICES								
SUJET	RÉF. (Ville)	TARIF (excluant les taxes)						
		Organisme local (gratuit pour enfants et aînés - activité régulière) ⁽⁴⁾	Organisme régional	Organisme externe	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	*					Résident	Non-résident	
ARÉNA ET TERRAINS SPORTIFS INTÉRIEURS								
COMPLEXE AQUATIQUE DE BROSSARD								
Location d'un couloir	*	7,8\$/heure	7,8\$/heure	11,85\$/heure	11,85\$/heure	17,80 \$/heure	O	O
Location d'un bureau administratif (salle 206) - Tarif mensuel (pi2/mois)	*	127,50 \$ / mois	127,50 \$ / mois	191,75 \$ / mois	191,75 \$ / mois	287,65 \$ / mois	O	O
Location d'un bureau administratif (salle 206) - Tarif horaire	*	10,90 \$ / h (7)	10,90 \$ / h (8)	16,30 \$ / h	16,30 \$ / h	24,50 \$ / h	O	O
Salle 205 - Salle Tarif A (15 personnes et moins)	*	22,50 \$ / h (7)	22,50 \$ / h (8)	33,05 \$ / h	33,05 \$ / h	49,55 \$ / h	O	O
Salles 112-202 - Salle Tarif B aquatique (15 entre 50 personnes)	*	41,60 \$ / h (7)	41,60 \$ / h (8)	62,40 \$ / h	62,40 \$ / h	93,65 \$ / h	O	O
Salle 216A ou B - Salle Tarif polyvalente	*	52,00 \$ / h (7)	52,00 \$ / h (8)	78,00 \$ / h	78,00 \$ / h	117,05 \$ / h	O	O
Salle 216 A et B - Salle Tarif polyvalente	*	79,75 \$ / h (7)	79,75 \$ / h (8)	119,65 \$ / h	119,65 \$ / h	179,45 \$ / h	O	O
Gradins (inclus dans la location du bassin) - Salle tarif B aquatique		52,00 \$ / h	52,00 \$ / h	78,00 \$ / h	78,00 \$ / h	117,05 \$ / h	O	O
Cuisinette (inclus dans location salle 216) - Salle tarif A		22,50 \$ / h (7)	22,50 \$ / h (8)	33,05 \$ / h	33,05 \$ / h	49,55 \$ / h	O	O
Espaces communs (halls, corridor) - Salle tarif A		22,50 \$ / h (7)	22,50 \$ / h (8)	33,05 \$ / h	33,05 \$ / h	49,55 \$ / h	O	O
Agent d'accueil et d'administration		32,05 \$ /h	32,05 \$ /h	32,05 \$ /h	32,05 \$ /h	42,85 \$ / h	O	O
ARÉNA MICHEL- NORMANDIN ^{(5) (11)}								
Heures de glace - Septembre à avril inclusivement	*							
Lundi au vendredi de 0 h à 18 h, samedi et dimanche de 0 h à 6 h	*	71,50 \$ / h	71,50 \$ / h	107,20 \$/h	107,20 \$/h	160,80 \$ / h	O	O
Lundi au vendredi de 18 h à 24 h, samedi et dimanche de 6 h à 24 h	*	121,35 \$ / h	121,35 \$ / h	182,00 \$ / h	182,00 \$ / h	272,95 \$ / h	O	O
Salle de réunion - Salle Tarif B (entre 15 et 50 personnes)	*	27,75 \$ / h (7)	27,75 \$ / h (8)	41,60 \$ / h	41,60 \$ / h	62,40 \$ / h	O	O
Heures de glace - Mai à août (avec ou sans glace)	*							
Avec glace (toutes les heures)	*	71,50 \$ / h	71,50 \$ / h	107,20 \$/h	107,20 \$/h	160,80 \$ / h	O	O
Sans glace (toutes les heures)	*	36,40\$/ h	36,40\$/ h	54,60\$/ h	54,60\$/ h	80,35 \$ / h	O	O
Location de la cantine ⁽¹³⁾	*	22,50 \$ / h	22,50 \$ / h	33,05 \$ / h	33,05 \$ / h	49,55 \$ / h	O	O
COMPLEXE SPORTIF BELL ^{(5) (11) (12)}								
Terrain de soccer intérieur (heures prévues à l'entente)								
Location de la surface synthétique (1/3 de terrain)		81,60 \$ / h	81,60 \$ / h	122,40 \$ / h	122,40 \$ / h	183,60 \$ / h	O	O
Glace (heures prévues à l'entente) - Tarif à l'heure								
Lundi au vendredi de 0 h à 18 h, samedi et dimanche de 0 h à 6 h	*	71,50 \$ / h	71,50 \$ / h	107,20 \$/h	107,20 \$/h	160,80 \$ / h	O	O
Lundi au vendredi de 18 h à 24 h, samedi et dimanche de 6 h à 24 h		121,35 \$ / h	121,35 \$ / h	182,00 \$ / h	182,00 \$ / h	272,95 \$ / h	O	O
TERRAINS SPORTIFS EXTÉRIEURS								
PISCINES EXTÉRIEURES (Tarif à l'heure)								
Location de la piscine (plateau gratuit pour la CSSMV - Entente)		31,05 \$	31,05 \$	46,50 \$/h	46,50 \$/h	69,80 \$/h	O	O
Surveillant-sauveteur		32,05 \$ /h	32,05 \$ /h	32,05 \$ /h	32,05 \$ /h	42,85 \$ / h	O	O
Frais de montage et de démontage (30 minutes obligatoires avec la location de la piscine)	*	32,05 \$ /h	32,05 \$ /h	32,05 \$ /h	32,05 \$ /h	42,85 \$ / h	O	O
PLATEAUX SPORTIFS POUR SPORTS DE RAQUETTE (avec carte Bciti obligatoire)								
Location d'un terrain de tennis ou de pickleball - Lundi au vendredi de 8h à 17h	*	8,70 \$ / h	8,70 \$ / h	13,00\$/ h	13,00\$/ h	19,50 \$ / h	O	O
Location d'un terrain de tennis ou de pickleball - Lundi au vendredi de 17h à 23h et fin de semaine	*	8,70 \$ / h	8,70 \$ / h	13,00\$/ h	13,00\$/ h	19,50 \$ / h	O	O
Location d'un terrain de badminton avec réservation obligatoire	*	8,70 \$ / h	8,70 \$ / h	13,00\$/ h	13,00\$/ h	19,50 \$ / h	O	O
Location d'une table de tennis de table avec réservation obligatoire	*	8,70 \$ / h	8,70 \$ / h	13,00\$/ h	13,00\$/ h	19,50 \$ / h	O	O
PLATEAUX SPORTIFS EXTERIEURS POUR SPORTS DE RAQUETTE (avec carte Bciti obligatoire)								
Location d'un terrain de tennis ou de pickleball - Lundi au vendredi de 8h à 17h	*				gratuit	gratuit	O	O
Location d'un terrain de tennis ou de pickleball - Lundi au vendredi de 17h à 23h et fin de semaine	*				gratuit	gratuit	O	O
PLATEAUX SPORTIFS EXTÉRIEURS ⁽¹²⁾								
Location du planchodrome (sans service)	*	67,30 \$ / h	67,30 \$ / h	102,00 \$ /h	102,00 \$ /h	153,00 \$ /h	O	O
Location d'un terrain de balle (avec service)	*	20,80 \$ / h	20,80 \$ / h	31,20 \$ / h	31,20 \$ / h	46,80 \$ / h	O	O
Location d'un terrain de balle (sans service)	*	13,75 \$ / h	13,75 \$ / h	20,80 \$ / h	20,80 \$ / h	31,20 \$ / h	O	O

SUJET	RÉF. (Ville)	TARIF (excluant les taxes)						
		Organisme local (gratuit pour enfants et aînés - activité régulière) ⁽⁴⁾	Organisme régional	Organisme externe	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
					Résident	Non-résident		
Location d'un terrain synthétique de soccer - Soccer à 11 (avec service)	*	34,70 \$ / h	34,70 \$ / h	52,00 \$ / h	52,00 \$ / h	119,65 \$ / h	O	O
Location d'un terrain synthétique de soccer - Soccer à 7 (avec service)	*	20,80 \$ / h	20,80 \$ / h	31,20 \$ / h	31,20 \$ / h	46,80 \$ / h	O	O
Location d'un terrain naturel de soccer - (avec service) obligatoire à Illinois	*	20,80 \$ / h	20,80 \$ / h	31,20 \$ / h	31,20 \$ / h	46,80 \$ / h	O	O
Location d'un terrain naturel de soccer - (sans service)	*	13,75 \$ / h	13,75 \$ / h	20,80 \$ / h	20,80 \$ / h	31,20 \$ / h	O	O
Location d'un terrain de volleyball (sans service)	*	13,75 \$ / h	13,75 \$ / h	20,80 \$ / h	20,80 \$ / h	31,20 \$ / h	O	O
Location d'un terrain de basketball (sans service)	*	13,75 \$ / h	13,75 \$ / h	20,80 \$ / h	20,80 \$ / h	31,20 \$ / h	O	O
Location d'un terrain de pétanque (sans service)	*	13,75 \$ / h	13,75 \$ / h	20,80 \$ / h	20,80 \$ / h	31,20 \$ / h	O	O
LOCATION DE SALLES INCLUANT LA SURVEILLANCE DE BASE - CENTRES COMMUNAUTAIRES, BIBLIOTHÈQUE, CENTRE SOCIOCULTUREL - CHALETS⁽¹²⁾								
Location Salle Tarif A - (moins de 15 personnes)	*	22,50 \$ / h (7)	22,50 \$ / h (8)	33,05 \$ / h	33,05 \$ / h	49,55 \$ / h	O	O
Location Salle Tarif B - (entre 15-50 personnes)	*	27,75 \$ / h (7)	27,75\$ / h (8)	41,60\$ / h	41,60\$ / h	62,40 \$ / h	O	O
Location Salle Tarif C - (plus de 50 personnes)	*	34,70\$ / h (7)	34,70\$ / h (8)	52,00 \$ / h	52,00 \$ / h	78,00 \$ / h	O	O
Location de la salle Brossard au Centre socioculturel Alphonse-Lepage	*	52,00 \$ / h (7)	52,00 \$ / h (8)	78,00 \$ / h	78,00 \$ / h	117.05 \$ / h (10)	O	O
Location de l'Atrium au Centre socioculturel Alphonse-Lepage (sans la salle Brossard)	*	27,75 \$ / h (7)	27,75 \$ / h (8)	41,60 \$ / h	41,60 \$ / h	62,40 \$ / h	O	O
Location du chalet du grand parc urbain	*	34,70\$ / h (7)	34,70\$ / h (8)	52,00 \$ / h	52,00 \$ / h	78,00 \$ / h (10)	O	O
Location du pavillon extérieur du grand parc urbain		27,75 \$ / h (7)	27,75 \$ / h (8)	41,60 \$ / h	41,60 \$ / h	62,40 \$ / h	O	O
Location du chalet du parc Radisson		22,50 \$ / h (7)	22,50 \$ / h (8)	33,05 \$ / h	33,05 \$ / h	49,55 \$ / h	O	O
Location du pavillon extérieur Radisson	*	22,50 \$ / h (7)	22,00 \$ / h (8)	33,05 \$ / h	33,05 \$ / h	49,60 \$ / h (10)	O	O
Location du chalet et du pavillon du parc Radisson	*	34,70\$ / h (7)	34,70\$ / h (8)	52,00 \$ / h	52,00 \$ / h	78,00 \$ / h	O	O
ÉCOLES PRIMAIRES								
Salle polyvalente	*	27,75\$ / h (7)	27,75\$ / h (8)	41,60\$ / h	41,60\$ / h	62,40 \$ / h	O	O
Gymnase simple	*	31,20 \$ / h (7)	31,20 \$ / h (8)	46,80 \$ / h	46,80 \$ / h	70,20 \$ / h	O	O
ÉCOLES SECONDAIRES								
Salle musculation, salle de combat, etc.	*	25,75 \$ / h	25,75 \$ / h	39,00 \$ / h	39,00 \$ / h	58,55 \$ / h	O	O
Palestre	*	29,15\$/h	29,15\$/h	44,20 \$ / h	44,20 \$ / h	66,30 \$ / h	O	O
Gymnase double	*	41,20 \$ / h (7)	41,20 \$ / h (8)	62,40 \$ / h	62,40 \$ / h	93,65 \$ / h	O	O
Gymnase simple	*	30,90 \$ / h (7)	30,90 \$ / h (8)	46,80 \$ / h	46,80 \$ / h	70,20 \$ / h	O	O
Salle de classe	*	34,00\$ / h	34,00\$ / h	51,50 \$ / h	51,50 \$ / h	77,25 \$ / h	O	O
Cafétéria (Antoine-Brossard seulement)		49,25 \$ / h(7)	49,25 \$ / h (8)	73,85 \$ / h	73,85 \$ / h	110,75 \$ / h	O	O
Auditorium (Antoine-Brossard seulement)		43,05 \$ / h (7)	43,05 \$ / h (8)	64,50 \$ / h	64,50 \$ / h	96,80 \$ / h	O	O
L'ÉTOILE DU QUARTIER DIX30 - LE CLUB DU QUARTIER DIX30								
Forfait fixe de 8 heures de location de la salle - Configuration à l'italienne pour l'Etoile et de type cabaret pour Le Club	*	347,70 \$ (1) (43,46 \$ / h x 8 h)					O	O
Inclus : entretien ménager, de main d'œuvre technique et 24 heures de personnel d'accueil (placiers)								
SERVICES *Ces tarifs sont doublés lors des jours fériés (taux à l'heure)⁽¹²⁾								
Montage ou démontage (minimum 3 heures)*	*	25,10 \$ / h	25,10 \$ / h	34,40 \$ / h	34,40 \$ / h	51,55 \$ / h	O	O
Montage CSC et événements extérieurs*	*	27,15 \$ / h	27,15 \$ / h	35,00 \$ / h	35,00 \$ / h	52,50 \$ / h	O	O
Démontage CSC et événements extérieurs*	*	27,15 \$ / h	27,15 \$ / h	35,00 \$ / h	35,00 \$ / h	52,50 \$ / h	O	O
Ménage de base - Événement au CSC*	*	80,90 \$ / h	80,90 \$ / h	121,30 \$ / h	121,30 \$ / h	182,00 \$ / h	O	O
Ménage supplémentaire CC et écoles (minimum 3 heures)*	*	25,10 \$ / h	25,10 \$ / h	34,40 \$ / h	34,40 \$ / h	51,55 \$ / h	O	O
Ménage supplémentaire CSC et événements extérieurs (minimum 3 heures)*	*	27,15 \$ / h	27,15 \$ / h	35,00 \$ / h	35,00 \$ / h	52,50 \$ / h	O	O
Surveillant CC et Écoles*	*	25,10 \$ / h	25,10 \$ / h	34,40 \$ / h	34,40 \$ / h	51,55 \$ / h	O	O
Surveillant CSC et événements extérieurs*	*	27,15 \$ / h	27,15 \$ / h	35,00 \$ / h	35,00 \$ / h	52,50 \$ / h	O	O
Surveillant de terrains sportifs*	*	12,45 \$ / h	12,45 \$ / h	18,80 \$ / h	18,80 \$ / h	28,25 \$ / h	O	O
Technicien audiovisuel (minimum 4 heures)*	*	42,85 \$ / h	42,85 \$ / h	75,05 \$ / h	75,05 \$ / h	112,60 \$ / h	O	O
Frais de transport d'équipement loué (Aller-retour)	*	gratuit	95,75 \$	143,20 \$	143,20 \$	286,40 \$	O	O
ENTANDEM - DROITS SUR EXÉCUTION MUSIQUE								
Socan tarif 8 - musique sans danse	*	37,60 \$/événement	37,60 \$/événement	37,60 \$/événement	37,60 \$/événement	37,60 \$/événement	O	O
Socan tarif 8 - musique avec danse		75,30 \$/événement	75,30 \$/événement	75,30 \$/événement	75,30 \$/événement	75,30 \$/événement	O	O
Re:sonne - événement sans danse	*	13,30 \$/événement	13,30 \$/événement	13,30 \$/événement	13,30 \$/événement	13,30 \$/événement	O	O
Re:sonne - événement avec danse		26,63 \$/événement	26,63 \$/événement	26,63 \$/événement	26,63 \$/événement	26,63 \$/événement	O	O

SUJET	RÉF. (Ville)	TARIF (excluant les taxes)						
		Organisme local (gratuit pour enfants et aînés - activité régulière) ⁽⁴⁾	Organisme régional	Organisme externe	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
					Résident	Non-résident		
LOCATION D'ÉQUIPEMENTS ⁽³⁾								
Équipement sportif								
Location de la lugiglace * Bciti obligatoire		gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	O	O
Son								
Ensemble fixe CSC sans technicien	*	Gratuit	78,85 \$	117,30 \$	156,50 \$	234,70 \$	O	O
Ensemble de sonorisation pour spectacle		Gratuit + 4h min. de technicien	78,85\$ (8) + 4h min. de technicien	117,30 \$ + 4h min. de technicien	156,50 \$ + 4h min. de technicien	234,70\$ + 4h min. de technicien	O	O
Microphone sans fil		25,80 \$ + 4h min. de technicien	25,80 \$ (8) + 4h min. de technicien	39,05 \$ + 4h min. de technicien	52,10 \$ + 4h min. de technicien	78,20 \$ + 4h min. de technicien	O	O
Ensemble de conférences		gratuit	25,80 \$	39,05 \$	52,10 \$	78,20 \$	O	O
Diffusion								
Scène praticable pour événement extérieur	*	gratuit	3,00 \$ / unité (8)	4,50 \$ / unité	6,00 \$ / unité	9,00 \$ / unité	O	O
Scène modulaire (avec pattes) * requiert min. 2 préposés pour le montage et le démontage (min. 3h par déplacement). Surveillance en tout temps requise.		gratuit	3,00 \$ / unité (8)	4,50 \$ / unité	6,00 \$ / unité	9,00 \$ / unité	O	O
Escalier de scène		gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	O	O
3 jupettes de scène		gratuit	25,00 \$	37,75 \$	50,00 \$	75,00 \$	O	O
Ensemble de 3 rideaux noirs autoportants		gratuit	50,00 \$	75,00 \$	100,00 \$	150,00 \$	O	O
Panneaux d'exposition et de kiosques		gratuit	2,05 \$ / unité	2,95 \$ / unité			O	O
Panneaux d'exposition et de kiosques (écoles seulement)					4,00 \$ / unité		O	O
Plancher de danse		gratuit	gratuit	gratuit	0,30 \$ / pi²	0,45 \$ / pi²	O	O
Éclairage								
Ensemble d'éclairage portatif		gratuit	26,10 \$	39,05 \$	52,10 \$	78,15 \$	O	O
Ensemble d'éclairage pour spectacle		Gratuit + 4h min. de technicien	78,25 \$ (8) + 4h min. de technicien	117,30 \$ + 4h min. de technicien	156,45\$ + 4h min. de technicien	234,70 \$ + 4h min. de technicien	O	O
Projection vidéo								
Projecteur multimédia	*	Gratuit + 4h min. de technicien	78,25 \$ (8) + 4h min. de technicien	117,30 \$ + 4h min. de technicien	156,45\$ + 4h min. de technicien	234,70 \$ + 4h min. de technicien	O	O
Ensemble de contrôle vidéo		78,25 \$ (8) + 4h min. de technicien	78,25 \$ (8) + 4h min. de technicien	117,30 \$ + 4h min. de technicien	156,45\$ + 4h min. de technicien	234,70 \$ + 4h min. de technicien	O	O
Réceptions								
Tables sur place (peu importe la quantité)	*	gratuit	gratuit ⁽⁶⁾	gratuit	gratuit	gratuit		
Tables additionnelles		gratuit	2,50 \$ / table	3,80 \$ / table	3,80 \$ / table	5,60 \$ / table	O	O
Chaises sur place (peu importe la quantité)		gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit		
Chaises additionnelles		gratuit	15,00 \$ / chariot (25)	22,55 \$ / chariot (25)	22,55 \$ / chariot (25)	33,80 \$ / chariot de 25	O	O
Support à manteaux avec cintres		gratuit	5,00 \$ / unité	7,50 \$ / unité	7,50 \$ / unité	11,20\$ / unité	O	O
Poteaux de circulation avec câbles		gratuit	3,00 \$ / unité	4,50 \$ / unité	4,50 \$ / unité	6,75 \$ / unité	O	O
Autres équipements								
Barrières en métal	*	gratuit	2,05 \$ / jour / unité (8)	2,95 \$ / jour / unité	2,95 \$ / jour / unité	4,45 \$ / jour / unité	O	O
Gradins (sur le territoire de Brossard seulement)		gratuit	coût du transport	coût du transport			O	O
Feuilles de masonite pour recouvrir le plancher (ruban non fourni par la Ville) (sur le territoire de Brossard seulement)		gratuit	0,50 \$ / unité (8)	0,75 \$ / unité			O	O
Distribution électrique 40 AMP		Gratuit + 8h min. de technicien	25,00 \$(8) + 8h min. de technicien	37,55 \$ + 8h min. de technicien	37,55 \$ + 8h min. de technicien		O	O
Distribution électrique 40 AMP (écoles seulement)						O	O	
Plancher (bande de patinoires)		gratuit	coût du transport	coût du transport		O	O	
Lavabo sanitaire mobile		Gratuit + 8h min. de technicien	75,00 \$ + 8h min. de technicien	112,80 \$ + 8h min. de technicien		O	O	
Buvette mobile		Gratuit + 8h min. de technicien	75,00 \$ + 8h min. de technicien	112,80 \$ + 8h min. de technicien		O	O	
Location de vélo à pneus surdimensionnés (fatbike) * Bciti obligatoire		14,30 \$ / h	14,30 \$ / h	20,40 \$ / h	20,40 \$ / h	30,60 \$ / h	O	O

SUJET	RÉF. (Ville)	TARIF (excluant les taxes)						
		Organisme local (gratuit pour enfants et aînés - activité régulière) ⁽⁴⁾	Organisme régional	Organisme externe	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
					Résident	Non-résident		
Instruments de musique (cours seulement)								
Violon et guitare (septembre à mai)					115,30 \$ / année	115,30 \$ / année	O	O
Violon et guitare (septembre à décembre)					57,65 \$ / session	57,65 \$ / session	O	O
Violon et guitare (janvier à mai)					57,65 \$ / session	57,65 \$ / session	O	O
Pénalités								
Frais d'annulation de réservation - tel que stipulé aux contrats		selon le contrat	selon le contrat	selon le contrat	selon le contrat	selon le contrat	O	O
Frais de réparation ou de remplacement		matériaux et main- d'œuvre ou prix de remplacement + 10% de frais administratifs	matériaux + main- d'œuvre ou prix de remplacement + 10% de frais administratifs	matériaux + main- d'œuvre ou prix de remplacement + 10% de frais administratifs	matériaux + main- d'œuvre ou prix de remplacement + 10% de frais administratifs	matériaux + main- d'œuvre ou prix de remplacement + 10% de frais administratifs	O	O
Retard dans le retour d'équipement	*	14,60 \$ / jour	14,60 \$ / jour	27,40 \$ / jour	27,40 \$ / jour	41,10 \$ / jour	O	O

* = Selon la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*

⁽¹⁾ = Le soutien et les services offerts ne s'appliquent pas dans le cas de l'utilisation des salles du Quartier DIX30 : l'Étoile / Banque Nationale

⁽²⁾ = Requirers minimum 1 surveillant pour montage/démontage (2 X 3 heures) maximum 24 heures pour montage/démontage (4 surveillants X 3 heures X 2) variable selon le nombre de bénévoles fournis par l'organisme.

⁽³⁾ = Tarifs prévus au protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives avec la CSMV

⁽⁴⁾ = Enfant : moins de 18 ans - Adulte : 18 - 54 ans - Aîné : 55 ans et plus

⁽⁵⁾ = Exception faite des organismes de sports de glace et de soccer pour lesquels le nombre maximal d'heures de gratuité est fixé par entente.

⁽⁶⁾ = Si l'organisme utilise plusieurs locaux simultanément sur un même site, le 1^{er} local (le plus coûteux) est tarifé à 100 %; le 2^e local et les suivants sont tarifés à 50 %.

⁽⁷⁾ = Deux gratuités par année, dont une au Centre socioculturel, excluant les événements extérieurs. Les événements extérieurs sont gérés de la même façon que les activités régulières.

⁽⁸⁾ = Une gratuité par année, excluant les événements extérieurs. Les événements extérieurs sont gérés de la même façon que les activités régulières.

⁽⁹⁾ = À la condition que les travaux requis puissent se faire à l'intérieur de l'horaire normal de travail et n'entraînent pas de coûts supplémentaires à la Ville. Cette gratuité ne s'applique pas dans le cas des terrains sportifs.

⁽¹⁰⁾ = Surveillance obligatoire en supplément de la location de l'espace.

⁽¹¹⁾ = Pour louer une fraction distincte d'un espace, on divise selon le pourcentage d'utilisation de l'espace ex: 1/2 glace = 50%.

⁽¹²⁾ = Se référer au cadre de gestion des réservations des salles et plateaux sportifs pour connaître le mode de fonctionnement et les conditions de locations.

Définitions:

Organisme : organisme ayant été reconnu selon son statut (local, régional, externe) par la Direction loisir, culture et vie communautaire

Résident : sur le territoire de Brossard / Non résident : à l'extérieur du territoire de Brossard

Notes :

- Les partis politiques obtiennent le tarif "privé résident"

- Barrières, tables et chaises gratuites pour les Villes de l'agglomération de Longueuil

- Les équipements prêtés au privé doivent être utilisés dans les installations de la Ville.

- Gratuité pour l'utilisation des locaux lors d'activités administratives par les composantes de l'agglomération de Longueuil (police, incendie, CRÉ, syndicat des pompiers, fraternité des policiers, etc.), dans la mesure où aucuns frais ne sont occasionnés à la Ville et que les locaux sont

GRILLE DE TARIFICATION 2023 - SECTION 4 - LOISIRS

SECTION 4.2 - INSCRIPTIONS

Description	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	Résident	Non-résident		
ÉVÉNEMENTS				
SALON DES ARTS VISUELS				
Location d'espace d'exposition	50,85 \$	50,85 \$	O	O
SALON DES SAVEURS DES FÊTES				
Analyse de dossier	21,74 \$	21,74 \$	O	O
Location de kiosque 5 x 5 pieds (loft)	82,63 \$	82,63 \$	O	O
Location de kiosque 4 x 8 pieds	156,56 \$	156,56 \$	O	O
Location de kiosque 4 x 16 pieds	226,14 \$	226,14 \$	O	O
FESTION CULTUREL				
Kiosque alimentaire	350,00 \$	450,00 \$	O	O
BILLETS DE SPECTACLES				
Abonnement de spectacle (série de 4 cafés-concerts)	86,98 \$	86,98 \$	O	O
Billet de café-concert à l'unité	24,35 \$	24,35 \$	O	O
Billet de spectacle à l'unité (thématique, autre)	27,83 \$	27,83 \$	O	O
Billet de spectacle à l'unité (spectacle pour enfant)	12,18 \$	12,18 \$	O	O
PATINAGE LIBRE - HOCKEY LIBRE - ARÉNA MICHEL-NORMANDIN				
Avec abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE - peu importe le jour et l'âge	gratuit	gratuit		
Sans abonnement bciti loisir - peu importe le jour et l'âge	4,35 \$	6,09 \$	O	O
PATINAGE LIBRE - COMPLEXE SPORTIF BELL				
Avec abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE - peu importe le jour et l'âge	gratuit	gratuit		
Sans abonnement bciti loisir - peu importe le jour et l'âge	4,35 \$	6,09 \$	O	O
ÉCOLE DE MUSIQUE (1) : leçon individuelle de piano, violon, chant, guitare classique et électrique, basse électrique - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE				
30 minutes - tarif enfant	25 \$ / leçon	25 \$ / leçon	E	E
45 minutes - tarif enfant	30.25 \$ / leçon	30.25 \$ / leçon	E	E
60 minutes - tarif enfant	19.75 \$ / leçon	19.75 \$ / leçon	E	E
30 minutes - tarif adulte	24.50 \$ / leçon	24.50 \$ / leçon	O	O
45 minutes - tarif adulte	29.25 \$ / leçon	29.25 \$ / leçon	O	O
60 minutes - tarif adulte	28,70\$ / leçon	28,70\$ / leçon	O	O
Application du rabais familial				
Un rabais de 10 % est applicable si deux membres d'une même famille s'inscrivent à l'activité. Le rabais est de 15 % si le nombre est supérieur à deux.				
CONDITIONNEMENT PHYSIQUE (1) - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE				
Cours de conditionnement physique durée : 60 minutes * (ex.: cardio tonus, stretching, conditionnement physique 18/45/55 +, etc.)				
Tarif 1 fois semaine	5,60 \$	5,60 \$	O	O
Tarif 2 fois semaine	7,80 \$	7,80 \$	O	O
Tarif 3 fois semaine	10,90 \$	10,90 \$	O	O
Tarif 4 fois semaine	13,40 \$	13,40 \$	O	O

Description	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	Résident	Non-résident		
Cours de conditionnement physique durée : 75 minutes * (ex.: cardio tonus, stretching, conditionnement physique 18/45/55 +, etc.)				
Tarif 1 fois semaine	7,00 \$	7,00 \$	O	O
Tarif 2 fois semaine	9,80 \$	9,80 \$	O	O
Tarif 3 fois semaine	13,65 \$	13,65 \$	O	O
Tarif 4 fois semaine	16,80 \$	16,80 \$	O	O
Cours de conditionnement physique durée : 90 minutes * (ex.: cardio tonus, stretching, conditionnement physique 18/45/55 +, etc.)				
Tarif 1 fois semaine	8,40 \$	8,40 \$	O	O
Tarif 2 fois semaine	11,75 \$	11,75 \$	O	O
Tarif 3 fois semaine	16,35 \$	16,35 \$	O	O
Tarif 4 fois semaine	20,15 \$	20,15 \$	O	O
Cours de perfectionnement durée : 60 minutes * (ex.: Pilates, etc.)				
Par séance	6,15 \$	6,15 \$	O	O
Cours d'affermissement durée : 75 minutes * (ex.: Yoga, essentrics, etc.)				
Par séance	8,94 \$	8,94 \$	O	O
Ligue de pickleball * (ex.: Pickleball, etc.)				
Par séance	5,05 \$	5,05 \$	O	O
Cours sportif * (ex.: badminton, etc.)				
Par séance	6,05 \$	6,05 \$	O	O
*Prix par séance. Prix de session déterminée par le nombre de séances possibles.				
TENNIS (1) - COURS - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE				
Mini-tennis 5-6 ans	6,90 \$	6,90 \$	E	E
Débutant 7-10 ans	6,90 \$	6,90 \$	E	E
CAMPS DE JOUR - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE				
Relâche - Camp régulier				
Multiactivités				
Inscription multiactivités - lundi au jeudi	41,40 \$	41,40 \$	E	E
Inscription multiactivités - vendredi	21,75 \$	21,75 \$	E	E
Relâche - Camps spécialisés				
Camp sportif	155,00 \$	155,00 \$	E	E
Camp artistique	155,00 \$	155,00 \$	E	E
Camp scientifique	180,00 \$	180,00 \$	E	E
Théâtre	155,00 \$	155,00 \$	E	E
Natation	155,00 \$	155,00 \$	E	E
Les Frimousses (relâche scolaire)	65,00 \$	65,00 \$	E	E
Service de garde	41,00 \$	41,00 \$	E	E
CAMPS D'ÉTÉ - RÉGULIER				
Frimousses - semaine de 4 jours ⁽¹⁾	52,00 \$	non disponible	E	E
Frimousses - semaine de 5 jours ⁽¹⁾	65,00 \$	non disponible	E	E
Frimousses ados - semaine de 4 jours ⁽¹⁾	52,00 \$	non disponible	E	E
Frimousses ados - semaine de 5 jours ⁽¹⁾	65,00 \$	non disponible	E	E
Programme d'accompagnement - semaine de 4 jours ⁽¹⁾	52,00 \$	non disponible	E	E
Programme d'accompagnement - semaine de 5 jours ⁽¹⁾	65,00 \$	non disponible	E	E
Sortie générale (exemple : La Ronde, les glissade d'eau, etc)	35,75 \$	non disponible	E	E
Sortie la plage	15,50 \$	non disponible	E	E
Service de garde - Frimousses	50,00 \$	non disponible	E	E

Description	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	Résident	Non-résident		
Amende service de garde (tarification familiale) :				
Retard de moins de 15 minutes	5,00 \$	non disponible	E	E
Retard de 16 à 30 minutes	10,00 \$			
Retard de 31 à 45 minutes	15,00 \$			
Retard de 46 minutes et plus	20,00 \$			
CAMPES D'ÉTÉ - SPÉCIALISÉS				
Camp Soleil (5-7 ans)	168,50 \$	168,50 \$	E	E
Camp Soleil (8-9 ans)	188,75 \$	188,75 \$	E	E
Camp Soleil (10-13 ans)	326,50 \$	326,50 \$	E	E
Programme aspirant moniteur ⁽¹⁾	510,00 \$	510,00 \$	O	O
Camps spécialisés - avec thématique 4 jours ⁽²⁾	127,50 \$	127,50 \$	E	E
Camps spécialisés - avec thématique 5 jours ⁽²⁾	163,25 \$	163,25 \$	E	E
Camps spécialisés - avec thématique et matériel 4 jours ⁽²⁾	163,25 \$	163,25 \$	E	E
Camps spécialisés - avec thématique et matériel 5 jours ⁽²⁾	175,00 \$	175,00 \$	E	E
Camps spécialisés - Échec ⁽²⁾	194,00 \$	194,00 \$	E	E
Camps spécialisés - Soccer, planche à roulette et tennis ⁽²⁾	191,75 \$	191,75 \$	E	E
Camps spécialisés - Équitation ⁽²⁾	235,00 \$	235,00 \$	E	E
Camps spécialisés - Golf ⁽²⁾	425,00 \$	425,00 \$	E	E
Camps spécialisés - Interprétation de la nature ⁽²⁾	219,50 \$	219,50 \$	E	E
Camps spécialisés - Sciences, Robotique et FABLAB ⁽²⁾	200,00 \$	200,00 \$	E	E
Camps spécialisés - Arts visuels, bande dessinée et Danse ⁽²⁾	178,50 \$	178,50 \$	E	E
Camps spécialisés - Sports avec matériel (cheerleading, escrime, katag, etc) ⁽²⁾	175,00 \$	175,00 \$	E	E
Camps spécialisés - Arts et musique ⁽²⁾	250,00 \$	250,00 \$	E	E
Aqua-multisport	168,50 \$	168,50 \$	E	E
Camp de formation Croix de bronze	447,25 \$	447,25 \$	E	E
Camp de formation Étoile de bronze	182,00 \$	182,00 \$	E	E
Camp de formation Médaille de bronze	447,25 \$	447,25 \$	E	E
Jeunes Sauveteurs	166,50 \$	166,50 \$	E	E
Natation préscolaire	168,50 \$	168,50 \$	E	E
Natation	168,50 \$	168,50 \$	E	E
Service de garde - Camps spécialisés	50,00 \$	50,00 \$	E	E
(1) Sujet à l'approbation du budget 2023 par le conseil municipal. (2) Sujet à changement suite à l'attribution des appels d'offres pour 2023.				
Modalités de remboursement				
Le remboursement doit être demandé 5 jours ouvrables avant le début des camps. Des frais d'administration de 10% du coût du camp s'appliquent.				
Application du rabais familial pour les camps réguliers des Frimousses seulement				
Inscription d'un enfant	Aucun rabais	non disponible	E	E
Inscription de deux enfants (de la même famille)	10% de rabais	non disponible	E	E
Inscription de trois enfants et plus (de la même famille)	15% de rabais	non disponible	E	E
Bains libres extérieurs				
Gratuit pour tous	Gratuit	Gratuit	E	E
Natation enfant - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE				
Cours de natation de 4 mois à 17 ans *	6,55 \$	6,55 \$	E	E
*Prix par séance peu importe la durée (25 minutes, 40 minutes ou 55 minutes). Prix de session déterminée par le nombre de séances possibles.				
Privé 3 ans + durée 25 minutes *	27,60 \$	27,60 \$	E	E
*Prix par séance peu importe la durée (25 minutes, 40 minutes ou 55 minutes). Prix de session déterminée par le nombre de séances possibles.				
Natation adulte - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE				
Cours de natation adulte 18 ans + (55 minutes)	7,00 \$	7,00 \$	O	14 O

Description	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	Résident	Non-résident		
*Prix par séance. Prix de session déterminée par le nombre de séances possibles.				
CONDITIONNEMENT PHYSIQUE AQUATIQUE - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE				
Cours de mise en forme aquatique *				
Tarif 1 fois semaine	7,30 \$	7,30 \$	O	O
Tarif 2 fois semaine	10,25 \$	10,25 \$	O	O
Tarif 3 fois semaine	14,25 \$	14,25 \$	O	O
Tarif 4 fois semaine	17,55 \$	17,55 \$	O	O
*Prix par séance de 55 minutes. Prix de session déterminée par le nombre de séances possibles. Si changement dans la durée, calcul du prorata du temps				
Cours de formation - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE				
Étoile de bronze et Jeune Sauveteur	81,15 \$	81,15 \$	E	E
Médaille de bronze - 35 heures	168,55 \$	168,55 \$	E	E
Croix de bronze - 32 heures	168,55 \$	168,55 \$	E	E
Premiers soins général/DEA - 16 heures	77,85 \$	77,85 \$	O	O
Sauveteur national - 45 heures	230,60 \$	230,60 \$	O	O
Moniteur en sauvetage - 32 heures	168,55	171,90 \$	O	O
Moniteur de natation - 32 heures	331,2	337,80 \$	O	O
Moniteur de natation - durée à déterminer	331,20 \$	331,20 \$	O	O
Requalification - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE				
Requalification sauveteur national	103,60 \$	103,60 \$	O	O
Requalification moniteur en sauvetage	103,60 \$	103,60 \$	O	O
Requalification moniteur de natation	103,60 \$	103,60 \$	O	O
Mise à niveau - transition vers moniteur de natation Société de sauvetage	103,60 \$	103,60 \$	O	O
Matériel (manuels, etc.)				
Masque de poche	9,95 \$	9,95 \$	O	O
Manuel canadien de sauvetage	56,00 \$	56,00 \$	O	E
Manuel canadien de premiers soins	21,80 \$	21,80 \$	O	E
Manuel Alerte!	56,00 \$	56,00 \$	O	E
Ensemble moniteur de natation	115,80 \$	115,80 \$	O	E
Ensemble moniteur en sauvetage	115,80 \$	115,80 \$	O	E
Ensemble moniteur de natation et moniteur de sauvetage	150,00 \$	150,00 \$	O	E
Admission Complexe Aquatique - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE*				
Enfants 4-17 ans	3,10 \$	4,20 \$	E	E
Adultes 18-64 ans	5,00 \$	6,35 \$	O	O
Aînés 65 ans +	2,70 \$	3,60 \$	O	O
Familles	13,60 \$	18,10 \$	O	O
Wibit 14 ans ou moins	7,95 \$	10,60 \$	E	E
Wibit Adultes	7,95 \$	10,60 \$	O	O
Admission Complexe Aquatique - Sans abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE				
Enfants 0-3 ans	3,10 \$	3,10 \$	E	E
Enfants 4-17 ans	6,25 \$	6,25 \$	E	E
Adultes 18-64 ans	8,15 \$	8,15 \$	O	O
Aînés 65 ans +	5,45 \$	5,45 \$	O	O
Familles	25,35 \$	25,35 \$	O	O
Wibit 14 ans ou moins	14,85 \$	14,85 \$	E	E
Wibit Adultes	14,85 \$	14,85 \$	O	O

Description	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	Résident	Non-résident		
*Prix par séance.				
Abonnement Complexe Aquatique - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE				
Enfants 0-17 ans	41,80 \$	62,50 \$	E	E
Adultes 18-64 ans	72,40 \$	108,60 \$	O	O
Aînés 65 ans +	36,20 \$	54,30 \$	O	O
Familles	90,50 \$	135,65 \$	O	O
*Valide pour 12 mois.				

Description	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	Résident	Non-résident		
Fêtes d'enfant Complexe Aquatique - Abonnement bciti OBLIGATOIRE				
Forfait bronze	266,90 \$	266,90 \$	O	O
Forfait argent	354,30 \$	354,30 \$	O	O
Forfait or	444,65 \$	444,65 \$	O	O

Modalités de remboursement

Activité annulée par la Ville : remboursement complet. **Inscription annulée par le participant** : pour les activités de moins de 6 séances, le remboursement doit être demandé avant la 1ère rencontre. Pour les activités de 6 séances et (3) = Dans le cas d'une annulation par le participant , les cours déjà suivis ou passés ne sont pas remboursés. De plus, des frais administratifs sont retenus, soit le plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10 % sur le coût total de l'activité

Définitions:

Résident : sur le territoire de Brossard / Non-résident : à l'extérieur du territoire de Brossard

GRILLE DE TARIFICATION 2023 - SECTION 4 - LOISIRS

SECTION 4.3- Boutique Complexe aquatique

Description	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	Résidant	Non-résidant		
Complexe aquatique - boutique				
Couche LAVABLE P-M-L (couleurs motifs variés)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Couche Jetable (paquet de 12)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Couche Jetable (à l'unité)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Ceinture Aquafun (hippo)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Bonnet LYCRA junior (couleurs variées)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Bonnet RIGOLOS junior motifs variées)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Bonnet LYCRA adulte (couleurs variées)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Bonnet en SILICONE adulte (couleurs variées)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Lunette AQUAM twist 6-12 ans (couleurs variées)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Lunette Aquam Jelly Bean 2-6 ans (couleurs variées)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Speedo Vanquisher 2,0 (couleurs variées)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Lunette AQUAM Pacifica (couleurs variées)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Serviette Speedo (12,4 x 16,5 po)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Serviette en microfibre (16,5 x 21,6 po)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Solution anti-buée pour lunette	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Soulier Aquatique	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Sandale natation bébé (rose ou bleu)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Cadenas à clé pour vente	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Cadenas à combinaison pour vente	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Cadenas pour location	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Pince-nez	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Tampon/serviette sanitaire	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Planche de natation rigide (couleurs variées)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Bouteille d'eau Aquam	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Sac en filet	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Ceinture aquaforme (P-M-G)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Ceinture à la taille (grandeurs variées)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Ballon d'exercice (30 pouces ou moins)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Pull-buoy	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Bouchon pour oreilles	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Sifflet FOX 40	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Bracelet spiral	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Planche Tortue (couleur variée)	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O
Aide de nage Mantiro	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%	O	O

GRILLE DE TARIFICATION 2023 - SECTION 5 - TRAVAUX PUBLICS

SECTION 5.1 - ENVIRONNEMENT, PARCS ET BÂTIMENTS

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
PARCS ET BÂTIMENTS					
Remplacement d'un arbre endommagé	Fourniture et main-d'œuvre		850,00 \$	O	O
Déplacement d'un arbre	Fourniture et main-d'œuvre		235,00 \$/h (minimum 4 h)	O	O
Coupes de branches, élagage ou abattage d'arbres	Fourniture et main-d'œuvre		250,00 \$/h (minimum 3 h)	O	O

GRILLE DE TARIFICATION 2023 - SECTION 5 - TRAVAUX PUBLICS

SECTION 5.2 - FOURNITURES, VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
FOURNITURES					
Compteurs d'eau	Compteur 5/8" x 1/2"		77,91 \$	O	O
	Compteur 5/8" x 3/4"		79,36 \$	O	O
	Compteur 3/4" x 3/4"		122,48 \$	O	O
	Compteur 1" x 1"		187,13 \$	O	O
	Compteur 1 1/2" x 1 1/2"		462,70 \$	O	O
	Compteur combiné 2" x 2"		1 452,18 \$	O	O
	Compteur combiné 3" x 3"		2 707,98 \$	O	O
	Compteur combiné 4" x 4"		3 564,73 \$	O	O
	Compteur combiné 6" x 6"		8 055,48 \$	O	O
	Compteur combiné ou ultrasons 3" x 3" (nouvelle installation)		1 960,00 \$	O	O
	Compteur combiné ou ultrasons 4" x 4" (nouvelle installation)		2 106,25 \$	O	O
	Compteur combiné ou ultrasons 6" x 6" (nouvelle installation)		3 225,00 \$	O	O
	Compteur 8" composé		coût réel	O	O
	Compteur 8" approuvé ULC/FM		coût réel	O	O
	Compteur 10" approuvé ULC/FM		coût réel	E	E
	Installation et inspection des scellés		85,00 \$	E	E
Compteurs d'eau	Visite sur les lieux				
	Vérification du compteur (exactitude d'enregistrement de la consommation)		85,00 \$	O	O
	Enlèvement du compteur		91,00 \$	O	O
	Calibration de tous les compteurs		coût réel	O	O
	Remplacement de compteur - Heures normales selon les cas suivants : Bris par le gel ; Bris par faute d'entretien		selon tarif de la grille - travaux publics main d'œuvre - 1 heure + prix du compteur	O	O
	Remplacement de compteur - En dehors des heures normales selon les cas suivants : Bris par le gel <u>Bris par faute d'entretien</u>		selon tarif de la grille - travaux publics main d'œuvre - minimum 3 heures + prix du compteur	O	O
Produits d'aqueduc	Ouverture et fermeture d'eau - Heures normales		gratuit		
	Ouverture et fermeture d'eau - Heures normales selon les cas suivants : Boîte de service endommagée; Boîte de service non accessible et/ou non apparente l'hiver		selon tarif de la grille - travaux publics main d'œuvre - minimum 3 heures	E	E
	Ouverture et fermeture d'eau - En dehors des heures normales		selon tarif de la grille - travaux publics main d'œuvre - minimum 3 heures	E	E
	Localisation boîte de service - Heures normales		gratuit		
	Localisation boîte de service - En dehors des heures normales		selon tarif de la grille - travaux publics main d'œuvre - minimum 3 heures	E	E
	Boîte de service complète		O	O	O
	Tige en acier inoxydable 36"		23,95 \$	O	O
	Tige en acier inoxydable 48"		31,49 \$	O	O
	Tête filetée		10,24 \$	O	O
	Tête à vis		15,70 \$	O	O
	Arrêt de ligne 3/4"		102,56 \$	O	O
	Union 3/4"		28,29 \$	O	O
	Autres articles aqueduc		coût réel +15%	O	O
Produits de voirie	Enseigne arrêt 24" x 24"		coût réel + 15%	O	O
	Enseigne de stationnement interdit 12" x 18"		coût réel + 15%	O	O
	Poteau en "U" de 12'		coût réel + 15%	O	O
	Poteau Kalitec de 10'		coût réel + 15%	O	O
	Délinéateur piste cyclable		coût réel + 15%	O	O
	Poteau en bois 8' x 8'		coût réel + 15%	O	O
	Balise D-190-D		coût réel + 15%	O	O
	Enseigne de rue		coût réel + 15%	O	O
	Goupille auto-bloquante		coût réel + 15%	O	O
	Manchon aplati 36"		coût réel + 15%	O	O
	Manchon de réparation 4 x 12, simple attache		coût réel + 15%	O	O
	Manchon de réparation 4 x 12, double attache		coût réel + 15%	O	O
	Longueur de glissière de sécurité		coût réel + 15%	O	O
	Bout protecteur		coût réel + 15%	O	O

SUJET	DESCRIPTION		RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	Réparation asphalte			coût réel + 15%	O	O
	Réparation de gazon			coût réel + 15%	O	O
Produits de remplissage	Pierre 0-20 mm (par tonne métrique)			coût réel + 15%	O	O
	Asphalte EB10C			coût réel + 15%	O	O
	Asphalte EB10S			coût réel + 15%	O	O
	Asphalte EB5			coût réel + 15%	O	O
	Terre arable (par mètre cube) livrée			coût réel + 15%	O	O
	Tourbe (par verge carrée)			coût réel + 15%	O	O
	Remblai sans retrait (par mètre cube)			coût réel + 15%	O	O
Divers	Frais de livraison			75,00 \$	O	O
	Canalisation de fossés (secteur Sacré Cœur seulement)			350,00\$/m.l.	O	O
	Récupération de paniers de magasinage			100,00 \$	O	O
RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (REG-397)						
Permis de tournage cinématographique	Permis et étude de la demande			300,00 \$ non remboursable	E	E
	Projet de tournage			480,00 \$	E	E
	Utilisation d'une place de stationnement avec parcomètre dans le cadre d'une activité de tournage			25,00 \$ + frais associés le cas échéant	E	E
Permis d'occupation domaine public	Occupation temporaire - permis et étude de la demande			50,00 \$ non remboursable	E	E
	Occupation permanente - permis et étude de la demande			600,00 \$ non remboursable	E	E
Droit d'utilisation du domaine public	Trottoir, arrière-trottoir, emprise publique			60,00 \$/jour	E	E
	Parc, espace vert			80,00 \$/jour	E	E
	Piste cyclable hors-rue, sentier piéton			70,00 \$/jour	E	E
	Terrain de stationnement public			270,00 \$/jour	E	E
	Bâtiment municipal			480,00 \$/jour	E	E
Entrave rues principales	3 mètres et moins			18,00 \$/jour	E	E
	Entre 3 et 6 mètres			30,00 \$/jour	E	E
	Entre 6 et 9 mètres			54,00 \$/jour	E	E
	Entre 9 et 12 mètres			78,00 \$/jour	E	E
	Barrage de rue (en sus)			480,00 \$/jour	E	E
	Raccordement			500,00 \$	E	E
	obstruction en largeur dans la rue : pour une rue de l'ordonnance: rues principales; les rues comprenant des circuits d'autobus, pistes cyclables sur rue, rues artérielles, etc.)					
Autres obstructions de voies publiques (rues secondaires, locales)	3 mètres et moins			11 \$/jour	E	E
	Entre 3 et 6 mètres			22,00 \$/jour	E	E
	Entre 6 et 9 mètres			43,00 \$/jour	E	E
	Entre 9 et 12 mètres			65,00 \$/jour	E	E
	Barrage de rue (en sus)			240,00 \$/jour	E	E
	Raccordement			300,00 \$	E	E
Permis d'enseigne publicitaire -Autorisation requise du conseil de Ville	Permis et étude de la demande			600,00 \$ non-remboursable	E	E
	Occupation pour l'affichage * (m ² d'enseigne)			10,00 \$/m ² /jour	E	E
Stationnement	Case balisée			10,00 \$/jour	E	E
	Case balisée avec parcomètre			Facturé sur une base horaire, selon prescription et tarification affichées sur la borne de paiement	E	E
	Case non balisée			5,00 \$/jour	E	E
	*Dans le cas où une place de stationnement est utilisée dans le cadre d'une occupation temporaire du domaine public ou dans le cadre de travaux exécutés pour le compte de la Ville ou dont la Ville assume entièrement les coûts, le tarif prévu ne s'applique pas					
MATIÈRES RÉSIDUELLES						
Fourniture de matériel	Bac sur roues bleu - 360 litres (au moment de l'octroi du permis de construction ou d'une demande additionnelle)			203,97 \$ + 41,00 \$ de frais de livraison	O	O
	Bac sur roues gris - 120 litres (transpondeur RFID inclus)			55,40 \$ + 45,00 \$ de frais de livraison	O	O
	Bac sur roues gris - 240 litres (transpondeur RFID inclus)			82,80 \$ + 45,00 \$ de frais de livraison	O	O
	Bac sur roues gris - 360 litres (transpondeur RFID inclus)			94,80 \$ + 45,00 \$ de frais de livraison	O	O
	Bac sur roues brun - 45 litres		20,10 \$ + 40,00 \$ de frais de livraison + RFID		O	O
	Bac sur roues brun - 120 litres (transpondeur RFID inclus)			55,40 \$ + 45,00 \$ de frais de livraison	O	O
	Bac sur roues brun - 240 litres (transpondeur RFID inclus)			82,80 \$ + 45,00 \$ de frais de livraison	O	O
	Livraison à domicile d'un bac roulant			Coût réel + 15 %	E	E

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	Fourniture et installation d'un conteneur semi-enfoui		Coût réel + 15 %	E	E
Collecte	Transport de matières résiduelles refusées lors de la collecte des ordures ménagères		100 \$ + 15%	E	E
SITES DE NEIGES USÉES					
- pour neige provenant d'autres domaines publics (provincial et fédéral) et domaine privé	Camion de 6 et 10 roues		40,00 \$ + 15%	E	E
	Camion de 12 roues		50,00 \$ + 15%	E	E
	Camion avec remorque deux (2) essieux		60,00 \$ + 15%	E	E
	Camion avec remorque trois (3) essieux		60,00 \$ + 15%	E	E
	Camion avec remorque quatre (4) essieux		65,00 \$ + 15%	E	E
	Redevance par déversement de camion		15,00 \$	E	E
VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS					
Véhicules et équipements	Rétrocaveuse avec compacteur hydraulique		Tarif horaire (sans opérateur)	O	O
	Rétrocaveuse Caterpillar 450F				
	Chargeur (loader) JD644		selon "Répertoire de taux de location de machineries lourdes" (MTQ)+ 5% (10% inclus dans les prix du répertoire)	O	O
	Camion 5 tonnes				
	Camion-remorque et fardier				
	Camion de transport				
	Camion plate-forme avec Hiab				
	Camion de service 4 tonnes				
	Tracteur et débroussailleuse				
	Rouleau à asphalte 2 tonnes				
	Plaque vibrante				
	Marteau pneumatique (Jackhammer)				
	Tondeuse et trimeuse (petite)				
	Réservoir et pompes (tiré par tracteur)				
	Balai (aspirateur)				
	Saleuse (équipement seulement)				
	Camion de service 1 1/2 tonnes		24,00 \$/heure	O	O
	Camion de service 2 1/2 tonnes		49,00 \$/heure	O	O
	Génératrice 3KW		49\$/jour + 15%	O	O
AUTRES SERVICES					
Borne d'incendie	Consommation d'eau (moins de 44 mc)		25,00 \$	E	E
	Consommation d'eau (plus de 44 mc)		coût selon le taux m3 en vigueur de tarification d'aqueduc	E	E
	Utilisation d'une borne d'incendie (excluant le remplissage de piscine)		150,00 \$	E	E
	Utilisation d'une borne d'incendie sans permission des Travaux publics		750,00 \$	O	O
	Déplacement de borne d'incendie - simple		7 000,00 \$	E	E
	Déplacement de borne d'incendie - double		10 000,00 \$	E	E
Lampadaire	Remplacement d'un lampadaire existant		2 500,00 \$	O	O
	Déplacement d'un lampadaire existant		4 500,00 \$	O	O
	Déplacement et remplacement d'un lampadaire		6 000,00 \$	O	O
Déneigement des allées et des stationnements (par entrepreneur privé)	Coût du permis (pour 1 ^{er} véhicule)	REG-374	125,00 \$	E	E
	Remplacement du permis perdu ou volé		30,00 \$	E	E
	Autres véhicules (par véhicule)		30,00 \$	E	E
Remorquage	Lors de l'opération déneigement		110,00 \$	O	O
Nettoyage des terrains vacants	Par intervention	Règl. 1441	100,00 \$ + tarif de l'inspecteur de la grille - travaux publics main d'œuvre + coût réel du sous-traitant	O	O
Bordures et trottoirs Entrées charretières pour construction existante et construction neuve	Reconstruction trottoir (entrée simple ou double)		303,81 \$/m.l. + 40 \$	O	O
	Reconstruction bordure (entrée simple ou double)		225,35 \$/m.l. + 40 \$	O	O
	Sciage de bordure de béton		31,95 \$/m.l. (minimum 4 mètres) + 40 \$	O	O
Location (à d'autres villes)	Location du corrélateur acoustique (recherche de fuites)	Avec opérateur	100,45 \$/h (min. 3 h opérateur compris)	O	O
	Location du camion écuereur (vide-puisard)	Avec opérateur	250,00 \$/h (min. 3 h opérateur compris)	O	O

Pour toute autre location pour laquelle les taux ne sont pas indiqués dans cette liste, il faut référer au guide de machinerie et outillage "Taux de location indicatif" du gouvernement provincial.

GRILLE DE TARIFICATION 2023 - SECTION 5 - TRAVAUX PUBLICS

5.3 - MAIN-D'ŒUVRE

SUJET	DESCRIPTION	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
MAIN-D'ŒUVRE				
Aide-menuisier	Temps simple	41,16 \$	O	O
	Temps et demi	61,74 \$	O	O
	Temps double	82,32 \$	O	O
Aide-peintre	Temps simple	41,16 \$	O	O
	Temps et demi	61,74 \$	O	O
	Temps double	82,32 \$	O	O
Chauffeur de véhicules motorisés A	Temps simple	44,77 \$	O	O
	Temps et demi	67,16 \$	O	O
	Temps double	89,54 \$	O	O
Chauffeur de véhicules motorisés B	Temps simple	43,33 \$	O	O
	Temps et demi	64,99 \$	O	O
	Temps double	86,66 \$	O	O
Concierge	Temps simple	39,00 \$	O	O
	Temps et demi	58,50 \$	O	O
	Temps double	78,00 \$	O	O
Électricien	Temps simple	49,10 \$	O	O
	Temps et demi	73,65 \$	O	O
	Temps double	98,20 \$	O	O
Journalier	Temps simple	39,00 \$	O	O
	Temps et demi	58,50 \$	O	O
	Temps double	78,00 \$	O	O
Mécanicien	Temps simple	49,10 \$	O	O
	Temps et demi	73,65 \$	O	O
	Temps double	98,20 \$	O	O
Mécanicien de service	Temps simple	46,22 \$	O	O
	Temps et demi	69,32 \$	O	O
	Temps double	92,43 \$	O	O
Menuisier	Temps simple	49,10 \$	O	O
	Temps et demi	73,65 \$	O	O
	Temps double	98,20 \$	O	O
Messager	Temps simple	41,16 \$	O	O
	Temps et demi	61,74 \$	O	O
	Temps double	82,32 \$	O	O
Opérateur d'appareils motorisés A	Temps simple	46,22 \$	O	O
	Temps et demi	69,32 \$	O	O
	Temps double	92,43 \$	O	O

SUJET	DESCRIPTION	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Opérateur d'appareils motorisés B	Temps simple	44,04 \$	O	O
	Temps et demi	66,07 \$	O	O
	Temps double	88,09 \$	O	O
Opérateur de camion combiné-récureur d'égouts	Temps simple	45,49 \$	O	O
	Temps et demi	68,23 \$	O	O
	Temps double	90,97 \$	O	O
Ouvrier de canalisation municipale	Temps simple	41,89 \$	O	O
	Temps et demi	62,83 \$	O	O
	Temps double	83,77 \$	O	O
Ouvrier de la voie publique	Temps simple	41,16 \$	O	O
	Temps et demi	61,74 \$	O	O
	Temps double	82,32 \$	O	O
Ouvrier de parc	Temps simple	41,89 \$	O	O
	Temps et demi	62,83 \$	O	O
	Temps double	83,77 \$	O	O
Ouvrier de signalisation	Temps simple	41,89 \$	O	O
	Temps et demi	62,83 \$	O	O
	Temps double	83,77 \$	O	O
Peintre	Temps simple	46,22 \$	O	O
	Temps et demi	69,32 \$	O	O
	Temps double	92,43 \$	O	O
Plombier	Temps simple	49,10 \$	O	O
	Temps et demi	73,65 \$	O	O
	Temps double	98,20 \$	O	O
Préposé à la signalisation	Temps simple	44,77 \$	O	O
	Temps et demi	67,16 \$	O	O
	Temps double	89,54 \$	O	O
Préposé réseau d'aqueduc	Temps simple	46,22 \$	O	O
	Temps et demi	69,32 \$	O	O
	Temps double	92,43 \$	O	O
Préposé aux magasins	Temps simple	41,89 \$	O	O
	Temps et demi	62,83 \$	O	O
	Temps double	83,77 \$	O	O
Préposé aux stations de pompage	Temps simple	49,10 \$	O	O
	Temps et demi	73,65 \$	O	O
	Temps double	98,20 \$	O	O
Horticulteur	Temps simple	48,37 \$	O	O
	Temps et demi	72,56 \$	O	O
	Temps double	96,75 \$	O	O

SUJET	DESCRIPTION	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Inspecteur	Temps simple	51,65 \$	O	O
	Temps et demi	77,47 \$	O	O
	Temps double	103,30 \$	O	O
Préposé aux équipements	Temps simple	44,77 \$	O	O
	Temps et demi	67,16 \$	O	O
	Temps double	89,54 \$	O	O
Superviseur	Temps simple	64,94 \$	O	O
	Temps et demi		O	O
	Temps double		O	O
PRIMES				
Prime de chef d'équipe bâtiment		2,89 \$	O	O
Prime de chef d'équipe aqueduc		2,89 \$	O	O
Prime de chef d'équipe parcs		6,49 \$	O	O
Prime de chef d'équipe voirie		7,22 \$	O	O
Prime de chef d'équipe mécanique		2,89 \$	O	O

GRILLE DE TARIFICATION 2023

SECTION 6 - GÉNIE

SUJET	DESCRIPTION	Référence (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
MAIN-D'ŒUVRE					
Service d'ingénierie	Temps simple		70,72 \$	O	O
	Temps et demi		106,08 \$	O	O
	Temps double		141,44 \$	O	O
Service d'inspection	Temps simple		61,32 \$	O	O
	Temps et demi		91,97 \$	O	O
	Temps double		122,63 \$	O	O
Service de dessin	Temps simple		54,23 \$	O	O
	Temps et demi		81,35 \$	O	O
	Temps double		108,46 \$	O	O
Surveillance de chantiers			4% du coût des travaux municipaux	O	O
Confection de plans et devis			4% du coût des travaux municipaux	O	O

GRILLE DE TARIFICATION 2023

SECTION 7 - URBANISME

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
RÈGLEMENTS D'URBANISME					
DEMANDE DE MODIFICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME					
Demande de modification des règlements d'urbanisme	Zonage ou autres	REG-362	4 325 \$ dont 3 185 \$ (non remboursable) et 1 140 \$ (remboursable s'il n'y a pas de publication)	E	E
USAGE CONDITIONNEL					
Demande d'autorisation d'un usage conditionnel	Culture de fruits et légumes	REG-366	388 \$ (273 \$ remboursable s'il n'y a pas de publication)	E	E
	Élevage de poules		26 \$	E	E
	Tous autres usages conditionnels		2 704 \$ (1 101 \$ remboursable s'il n'y a pas de publication)	E	E
PPCMOI (Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble)					
Demande d'approbation d'un projet particulier	Tous les usages	REG-367	4 303 \$ dont 3 185 \$ (non remboursable) et 1 118 \$ (remboursable s'il n'y a pas de publication)	E	E
DEMANDE DE DÉMOLITION ASSUJETTIE AU RÈGLEMENT CONCERNANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES					
Demande d'autorisation de démolition	Démolition assujettie au Comité d'étude des demandes d'autorisation de démolition	REG-399	3 194 \$ par bâtiment	E	E
DEMANDE DE PROJET DE PIIA ET/ OU DEMANDE D'APPROBATION DE PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT					
Demande d'approbation d'une proposition d'aménagement (Plan d'ensemble)	Nouvelle proposition	REG-361	114 \$ de base + 0,22 \$/m² de superficie de terrain (maximum de 43 260 \$)	E	E
	Modification à une proposition d'aménagement déjà approuvée		114 \$ de base + 0,22 \$/m² de superficie de terrain (maximum de 43 260 \$)	E	E
PIIA - Projet pour usage résidentiel	Projet de nouvelle construction ou d'agrandissement - unifamilial ou bifamilial	REG-361	324 \$ par bâtiment	E	E
	Projet de nouvelle construction ou d'agrandissement - trifamilial		433 \$ par bâtiment	E	E
	Projet de modification ou transformation (sans agrandissement) ou renouvellement du délai de validité d'une résolution - unifamilial, bifamilial et trifamilial		108 \$ par bâtiment	E	E
	Modification d'un projet déjà approuvé - unifamilial, bifamilial et trifamilial		163 \$ par bâtiment	E	E
	Projet de nouvelle construction ou d'agrandissement - multifamilial (4 logements et plus)		114 \$ de base par bâtiment + 84 \$ par logement	E	E
	Projet de modification ou transformation (sans agrandissement) ou renouvellement du délai de validité d'une résolution - multifamilial (4 logements et plus)		541 \$ par bâtiment	E	E
	Modification d'un projet déjà approuvé - multifamilial (4 logements et plus)		108 \$ de base par bâtiment + 67 \$ par logement	E	E
PIIA - Projet mixte	Pour les projets mixtes, les tarifs pour les projets résidentiels et commerciaux doivent être combinés	REG-361	Additionner les tarifs de la portion résidentielle et de la portion non-résidentielle	E	E
PIIA - Projet commercial et institutionnel	Projet de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment principal ou accessoire de moins de 10 000 m² de superficie de plancher	REG-361	1 622 \$ par bâtiment	E	E
	Projet de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment principal ou accessoire de 10 000 m² et plus de superficie de plancher		4 202 \$ par bâtiment	E	E
	Projet de modification ou transformation (sans agrandissement) Ajouté des précisions afin de faciliter l'application de la réglementation pour les cas qui n'était pas couvert.			E	E
PIIA - Projet industriel	Projet de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment principal ou accessoire de moins de 10 000 m² de superficie de plancher	REG-361	1 622 \$ par bâtiment	E	E
	Projet de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment principal ou accessoire de 10 000 m² et plus de superficie de plancher		4 202 \$ par bâtiment	E	E
	Projet de modification ou transformation (sans agrandissement) ou renouvellement du délai de validité d'une résolution en vigueur		541 \$ par bâtiment	E	E
PIIA - Projet pour usage agricole	Projet de nouvelle construction ou agrandissement	REG-361	324 \$	E	E
	Projet de modification, transformation (sans agrandissement) ou renouvellement du délai de validité d'une résolution en vigueur		108 \$	E	E
	Modification d'un projet déjà approuvé		163 \$	E	E
PIIA - Affichage	Tout projet relatif à l'affichage	REG-361	269 \$	E	E
DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES					

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Demande de dérogation mineure de type correctif	Bâtiment résidentiel - unifamilial, bifamilial et trifamilial		571 \$ par propriété (279 \$ remboursable s'il n'y a pas de publication)	E	E
	Bâtiment résidentiel - multifamilial (4 logements et plus) et mixte		1 892 \$ par propriété (595 \$ remboursable s'il n'y a pas de publication)		
	Bâtiment autre que résidentiel		1 892 \$ par propriété (595 \$ remboursable s'il n'y a pas de publication)		
Demande de dérogation mineure pour un nouveau projet	Tous les usages	REG-1478	1 892 \$ par propriété (595 \$ remboursable s'il n'y a pas de publication)	E	E
PERMIS					
PERMIS DE LOTISSEMENT					
Permis de lotissement	Tous les usages	REG-363	324 \$ de base + 0,15 \$/m² de superficie de terrain À l'exception d'un plan de correction pour lequel seul le coût de base s'applique	E	E
Frais évaluateur agréé mandaté par la Ville		REG-364	Coût net défrayé par la Ville	E	E

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
BÂTIMENT PRINCIPAL					
Construction bâtiment principal résidentiel	Bâtiment unifamilial Bâtiment agricole unifamilial Bâtiment de 2 logements et plus	REG-363	973 \$ 973 \$ Pour le 1 ^{er} logement : 702 \$ Par logement additionnel : 486 \$	E E E	E E E
Construction bâtiment principal mixte		REG-363	Coût de base de l'usage dont la superficie prédomine : Usage résidentiel : 700 \$ Usage non-résidentiel : 1 091 \$ En plus de l'addition des coûts suivants : Portion résidentielle : 486 \$ par logement Portion non-résidentielle : 10 \$/m² de superficie totale de plancher	E	E
Construction bâtiment principal non-résidentiel	Bâtiment commercial, industriel, institutionnel et public Bâtiment agricole (étable, écurie, etc.)	REG-363	1 080 \$ de base + 10 \$/m² de superficie totale de plancher 224 \$	E E	E E
Garage de stationnement souterrain		REG-363	541 \$ de base + 4 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux supérieur à 100 000 \$ (incluant la main-d'œuvre) (maximum 7 725 \$)	E	E
FONDATION ET/OU STRUCTURE					
Fondation et/ou structure bâtiment principal résidentiel	Bâtiment unifamilial Bâtiment agricole unifamilial Bâtiment de 2 logements et plus	REG-363	40 % du coût du permis de construction d'un bâtiment principal 40 % du coût du permis de construction d'un bâtiment principal 40 % du coût du permis de construction d'un bâtiment principal	E E E	E E E
Fondation et/ou structure bâtiment principal mixte		REG-363	Coût de base de l'usage dont la superficie prédomine : Usage résidentiel : 40 % du coût du permis de construction d'un bâtiment principal Usage non-résidentiel : 1 692 \$ En plus de l'addition des coûts suivants : Portion résidentielle : 83 \$ par logement Portion non-résidentielle : 2 \$/m² de superficie totale de plancher	E	E
Fondation et/ou structure bâtiment principal non-résidentiel	Bâtiment commercial, industriel, institutionnel et public Bâtiment agricole (étable, écurie, etc.)	REG-363	1692 \$ de base + 2 \$/m² de superficie totale de plancher (maximum 24 192 \$) 172 \$ de base + 2 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E E	E E
AGRANDISSEMENT ET/OU RÉNOVATION ET/OU TRANSFORMATION					
Agrandissement, rénovation et/ou transformation bâtiment principal résidentiel	Bâtiment unifamilial Bâtiment agricole unifamilial Bâtiment de 2 logements et plus	REG-363	47 \$ de base + 3 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre) 47 \$ de base + 3 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre) 47 \$ de base + 3 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E E E	E E E
Agrandissement bâtiment principal mixte		REG-363	Coût de base de l'usage dont la superficie prédomine : Usage résidentiel : 48 \$ Usage non-résidentiel : 1 091 \$ En plus de l'addition des coûts suivants : Portion résidentielle : 3 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre) Portion non-résidentielle : 10 \$/m² de superficie totale de plancher de	E	E
Rénovation et/ou transformation bâtiment principal mixte		REG-363	Coût de base de l'usage dont la superficie prédomine : Usage résidentiel : 48 \$ Usage non-résidentiel : 541 \$ En plus de l'addition des coûts suivants : Portion résidentielle : 3 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre) Portion non-résidentielle : 10 \$ pour chaque tranche de 1000 \$ ou portion de 1000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Agrandissement bâtiment principal non-résidentiel	Bâtiment commercial, industriel, institutionnel et public Bâtiment agricole (étable, écurie, etc.)	REG-363	1 091 \$ de base + 10 \$/m² de superficie totale de plancher de l'agrandissement 172 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E E	E E
Rénovation et/ou transformation bâtiment principal non-résidentiel	Bâtiment commercial, industriel, institutionnel et public Bâtiment agricole (étable, écurie, etc.)	REG-363	541 \$ de base + 10 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre) 172 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E E	E E

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
SAILLIES D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL - CONSTRUCTION ET/OU AGRANDISSEMENT ET/OU TRANSFORMATION ET/OU RÉNOVATION					
Saillie bâtiment principal résidentiel	Ressaut, avant-corps, plancher et mur en porte-à-faux ou en saillie par rapport au mur de fondation, aux poteaux ou aux pilotis les supportant	REG-363	39 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Marquise, corniche, avant-toit et auvent fixe		39 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Auvent rétractable (si assujetti au PIIA)	REG-363 REG-361	39 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Cheminée et foyer en saillie d'un mur extérieur ou de la toiture	REG-363	39 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Perron, balcon, galerie et porche		39 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Espace de rangement et chambre froide sous un perron, un balcon ou une galerie		39 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Escalier extérieur, rampe d'accès et élévateur pour personnes handicapées		39 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Saillie bâtiment principal mixte	Ressaut, avant-corps, plancher et mur en porte-à-faux ou en saillie par rapport au mur de fondation, aux poteaux ou aux pilotis les supportant	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Marquise, corniche, avant-toit et auvent fixe		Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Auvent rétractable (si assujetti au PIIA)	REG-363 REG-361	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Cheminée et foyer en saillie d'un mur extérieur ou de la toiture	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Perron, balcon, galerie et porche		Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Espace de rangement et chambre froide sous un perron, un balcon ou une galerie		Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Escalier extérieur, rampe d'accès et élévateur pour personnes handicapées		Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Saillie bâtiment principal non-résidentiel	Ressaut, avant-corps, plancher et mur en porte-à-faux ou en saillie par rapport au mur de fondation, aux poteaux ou aux pilotis les supportant	REG-363	341 \$ de base + 7 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Marquise, corniche, avant-toit et auvent fixe			E	E
	Auvent rétractable (si assujettis au PIIA)	REG-363 REG-361		E	E
	Cheminée et foyer en saillie d'un mur extérieur ou de la toiture	REG-363		E	E
	Perron, balcon, galerie et porche			E	E
	Espace de rangement et chambre froide sous un perron, un balcon ou une galerie			E	E
	Escalier extérieur, rampe d'accès et élévateur pour personnes handicapées			E	E
BÂTIMENT ACCESSOIRE PERMANENT - CONSTRUCTION					
Construction bâtiment accessoire permanent résidentiel	Remise accessoire à un usage du groupe « Habitation » (H) (plus de 4,25 m²)	REG-363	33 \$	E	E
	Pavillon de jardin comportant un revêtement de toiture autre qu'en toile		33 \$	E	E
	Véranda, garage, abri d'auto permanent à un usage du groupe « Habitation » (H)		39 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Bâtiment pour matières résiduelles, guérite, serre et autres bâtiments accessoires à un usage du groupe « Habitation » (H)		29 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Bâtiment accessoire à un usage du groupe « Habitation » (H) qui est utilisé exclusivement comme abri pour animaux (Si assujettis à un usage conditionnel)	REG-363 REG-366	29 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Saillies d'un bâtiment accessoire	REG-363	29 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction bâtiment accessoire permanent mixte	Remise et autres bâtiments accessoires à un usage autre que le groupe « Habitation » (H) (plus de 4,25 m³)	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Construction bâtiment accessoire permanent non-résidentiel	Remise et autres bâtiments accessoires à un usage commercial, industriel, institutionnel et public (plus de 4,25 m³)	REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Remise et autres bâtiments accessoires à un usage agricole (plus de 4,25 m³)		40 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Fondation / structure bâtiment accessoire de 10 000 m2 et plus		REG-363	40 % du coût du permis de construction d'un bâtiment principal accessoire permanent (usage commercial, industriel, institutionnel et public (plus de 4,25 m³))	E	E
BÂTIMENT ACCESSOIRE TEMPORAIRE OU AMOVIBLE - CONSTRUCTION					
Construction bâtiment accessoire temporaire ou amovible résidentiel	Bureau de chantier, entrepôt de chantier, bâtiment technique de chantier, guérite de chantier, abri de chantier et bâtiment sanitaire de chantier (si comporte un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout)	REG-363	30 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière		30 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Construction bâtiment accessoire temporaire ou amovible mixte	Bureau de chantier, entrepôt de chantier, bâtiment technique de chantier, guérite de chantier, abri de chantier et bâtiment sanitaire de chantier <i>(si comporte un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout)</i>	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière		Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Construction bâtiment accessoire temporaire ou amovible non-résidentiel	Bureau de chantier, entrepôt de chantier, bâtiment technique de chantier, guérite de chantier, abri de chantier et bâtiment sanitaire de chantier <i>(si comporte un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout)</i>	REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière		114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
BÂTIMENT ACCESSOIRE PERMANENT - AGRANDISSEMENT ET/OU TRANSFORMATION ET/OU RÉNOVATION					
Agrandissement, transformation et/ou rénovation bâtiment accessoire permanent résidentiel	Remise accessoire à un usage du groupe « Habitation » (H) <i>(plus de 4,25 m²)</i>	REG-363	11 \$	E	E
	Pavillon de jardin comportant un revêtement de toiture autre qu'en toile		11 \$	E	E
	Véranda, garage, abri d'auto permanent, bâtiment pour matières résiduelles, guérite, serre et autres bâtiments accessoires à un usage du groupe « Habitation » (H)		11 \$	E	E
	Bâtiment accessoire à un usage du groupe « Habitation » (H) qui est utilisé exclusivement comme abri pour animaux <i>(Si assujetti à un usage conditionnel)</i>	REG-363 REG-366	11 \$	E	E
	Saillies d'un bâtiment accessoire	REG-363	11 \$	E	E
Agrandissement, transformation et/ou rénovation bâtiment accessoire permanent mixte	Remise et autres bâtiments accessoires à un usage autre que le groupe « Habitation » (H) <i>(plus de 4,25 m³)</i>	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Agrandissement, transformation et/ou rénovation bâtiment accessoire permanent non-résidentiel	Remise et autres bâtiments accessoires à un usage autre que le groupe « Habitation » (H) <i>(plus de 4,25 m³)</i>	REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Remise et autres bâtiments accessoires à un usage agricole <i>(plus de 4,25 m³)</i>		40 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
BÂTIMENT ACCESSOIRE TEMPORAIRE OU AMOVIBLE - AGRANDISSEMENT ET/OU TRANSFORMATION ET/OU RÉNOVATION					
Agrandissement, transformation et/ou rénovation bâtiment accessoire temporaire ou amovible résidentiel	Bureau de chantier, entrepôt de chantier, bâtiment technique de chantier, guérite de chantier, abri de chantier et bâtiment sanitaire de chantier <i>(si comporte un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout)</i>	REG-363	11 \$	E	E
	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière		11 \$	E	E
Agrandissement, transformation et/ou rénovation bâtiment accessoire temporaire ou amovible mixte	Bureau de chantier, entrepôt de chantier, bâtiment technique de chantier, guérite de chantier, abri de chantier et bâtiment sanitaire de chantier <i>(si comporte un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout)</i>	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière		Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Agrandissement, transformation et/ou rénovation bâtiment accessoire temporaire ou amovible non résidentiel	Bureau de chantier, entrepôt de chantier, bâtiment technique de chantier, guérite de chantier, abri de chantier et bâtiment sanitaire de chantier <i>(si comporte un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout)</i>	REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière		114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
CERTIFICATS D'AUTORISATION					
CERTIFICAT D'AUTORISATION D'OCCUPATION D'UNE PLACE D'AFFAIRES / USAGES					
Certificat d'occupation d'une place d'affaires	Nouvel usage, changement d'usage, changement de propriétaire ou de raison sociale, déménagement et modification de la superficie de l'usage	REG-363	315 \$	E	E
Certificat usage additionnel commercial à un logement	Durée de 5 ans	REG-363	456 \$	E	E
Certificat d'occupation pour un évènement	Cirque, carnaval et autre activité commerciale similaire, à l'exception des activités organisées par la Ville	REG-363	564 \$	E	E
ENSEIGNE ET/OU PANNEAU RÉCLAME					
Installation, construction et/ou agrandissement enseigne et/ou panneau réclame		REG-363	Coût de base : 118 \$ En plus de l'addition des coûts suivants : Enseigne de moins de 2,5 m² : 43 \$/m² Enseigne de 2,5 m² ou plus : 108 \$/m²	E	E
Modification du message et/ou réparation et/ou panneau réclame	enseigne	REG-363	114 \$	E	E
DÉMOLITION - BÂTIMENT PRINCIPAL					
Démolition bâtiment principal résidentiel		REG-363	169 \$	E	E
Démolition- principal mixte	bâtiment	REG-363	324 \$	E	E
Démolition bâtiment principal non-résidentiel		REG-363	324 \$	E	E
DÉMOLITION - BÂTIMENT ACCESSOIRE PERMANENT					

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Démolition bâtiment accessoire permanent résidentiel		REG-363	32 \$	E	E
Démolition bâtiment accessoire permanent mixte		REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Démolition bâtiment accessoire permanent non-résidentiel		REG-363	58 \$	E	E

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
DÉPLACEMENT - BÂTIMENT PRINCIPAL					
Déplacement principal résidentiel	bâtiment	REG-363	59 \$	E	E
Déplacement bâtiment principal non-résidentiel		REG-363	114 \$	E	E
DÉPLACEMENT - BÂTIMENT ACCESSOIRE PERMANENT					
Déplacement bâtiment accessoire permanent résidentiel		REG-363	11 \$	E	E
Déplacement bâtiment accessoire permanent mixte		REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Déplacement bâtiment accessoire permanent non-résidentiel		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
DÉPLACEMENT - BÂTIMENT ACCESSOIRE TEMPORAIRE OU AMOVIBLE					
Déplacement bâtiment accessoire temporaire ou amovible résidentiel	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière	REG-363	11 \$	E	E
Déplacement bâtiment accessoire temporaire ou amovible mixte	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Déplacement bâtiment accessoire temporaire ou amovible non-résidentiel	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière	REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
AMÉNAGEMENT DE SITE					
Aménagement de site résidentiel et non-résidentiel		REG-363	Superficie du terrain : moins de 1 500 m² = 112 \$ 1 501 à 5 000 m² = 337 \$ 5 001 à 15 000 m² = 678 \$ 15 001 m² et plus = 1 127 \$	E	E
Travaux de remblai et de déblai résidentiel et non-résidentiel		REG-363		E	E
Travaux de remblai et de déblai résidentiel et non-résidentiel pour la construction d'un bâtiment		REG-363	5 253 \$		
Travaux de décontamination du sol résidentiel et non-résidentiel		REG-363		E	E
Aménagement, agrandissement et transformation d'une aire de stationnement résidentiel et non-résidentiel	Excepté usages résidentiel 3 logements et moins	REG-363	Superficie du terrain : moins de 1 500 m² = 112 \$ 1 501 à 5 000 m² = 337 \$ 5 001 à 15 000 m² = 678 \$ 15 001 m² et plus = 1 127 \$	E	E
Aménagement d'un trottoir, allée piétonne et voie cyclable	Excepté usages résidentiel 3 logements et moins	REG-363		E	E
Travaux d'excavation sur un terrain ou une partie de terrain identifié "potentiel archéologique"		REG-363		E	E
Mur de soutènement résidentiel	Hauteur de 1,20 m et plus	REG-363	29 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Mur de soutènement non-résidentiel et mixte	Hauteur de 1,20 m et plus	REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Écran visuel ou acoustique		REG-363	Superficie du terrain : moins de 1 500 m² = 112 \$ 1 501 à 5 000 m² = 337 \$ 5 001 à 15 000 m² = 678 \$ 15 001 m² et plus = 1 127 \$	E	E
ÉQUIPEMENTS ACCESSOIRES - CONSTRUCTION ET/OU INSTALLATION					
Piscine, bain à remous et/ou cuve thermique résidentiel		REG-363	54 \$ pour une piscine hors terre, un bain à remous et/ou une cuve thermique 108 \$ pour une piscine creusée	E	E
Piscine, bain à remous et/ou cuve thermique non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'une pataugeoire publique		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'une tonnelle non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'une terrasse résidentiel	Surélevée à 0,3 m ou plus du sol	REG-363	29 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'une terrasse non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'un filet de protection contre la projection de balles et ballons résidentiel	Plus de 2,5 m de hauteur	REG-363	29 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'un filet de protection contre la projection de balles et ballons non-résidentiel et mixte	Plus de 2,5 m de hauteur	REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'une antenne parabolique et antenne de télécommunication résidentiel	Si assujettie à un usage conditionnel	REG-363 REG-366	30 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'une antenne parabolique et antenne de télécommunication non-résidentiel et mixte	Si assujettie à un usage conditionnel	REG-363 REG-366	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'un château d'eau non-résidentiel		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction souterraine résidentiel		REG-363	30 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Construction souterraine non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction, d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées résidentiel		REG-363	30 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction, d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'un ouvrage de captage d'eau souterraine résidentiel		REG-363	30 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'un système de géothermie à énergie du sol résidentiel		REG-363	29 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'un système de géothermie à énergie du sol non-résidentiel et mixte		REG-363	111 \$ de base + 5,46 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'équipement pour le service à l'auto non-résidentiel		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'un réservoir et bombonne de gaz sous pression résidentiel	Excepté usage résidentiel de 8 logements et moins	REG-363	30 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'un réservoir et bombonne de gaz sous pression non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'une génératrice, compresseur, système de réfrigération, pompe et autres équipements similaires (à l'extérieur d'un bâtiment) résidentiel	Excepté usage résidentiel de 8 logements et moins	REG-363	29 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'une génératrice, compresseur, système de réfrigération, pompe et autres équipements similaires (à l'extérieur d'un bâtiment) non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'un distributeur de carburant non-résidentiel		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'un silo, trémie, pont roulant et convoyeur (à l'extérieur d'un bâtiment) non-résidentiel		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'une conduite hors sol de transport de matières liquides ou gazeuses non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'un ouvrage de captage d'eau souterraine non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
ÉQUIPEMENT ACCESSOIRE - TRANSFORMATION ET/OU AGRANDISSEMENT ET/OU RÉNOVATION					
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une piscine, d'un bain à remous et d'une cuve thermale résidentiel		REG-363	11 \$	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une piscine, d'un bain à remous et d'une cuve thermale non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une pataugeoire publique		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une tonnelle non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une terrasse résidentiel	Surélevée à 0,3 m ou plus du sol	REG-363	11 \$	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une terrasse non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un filet de protection contre la projection de balles et ballons résidentiel	Plus de 2,5 m de hauteur	REG-363	11 \$	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un filet de protection contre la projection de balles et ballons non-résidentiel et mixte	Plus de 2,5 m de hauteur	REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation ou rénovation d'une antenne parabolique et antenne de télécommunication résidentiel	Si assujettie à un usage conditionnel	REG-363 REG-366	11 \$	E	E
Transformation ou rénovation d'une antenne parabolique et antenne de télécommunication non-résidentiel et mixte	Si assujettie à un usage conditionnel	REG-363 REG-366	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation ou rénovation d'un réservoir et bombonne de gaz sous pression résidentiel	Excepté usage résidentiel de 8 logements et moins	REG-363	11 \$	E	E
Transformation ou rénovation d'un réservoir et bombonne de gaz sous pression non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation ou rénovation d'une génératrice, compresseur, système de réfrigération, pompe et autres équipements similaires (à l'extérieur d'un bâtiment) résidentiel	Excepté usage résidentiel de 8 logements et moins	REG-363	11 \$	E	E
Transformation ou rénovation d'une génératrice, compresseur, système de réfrigération, pompe et autres équipements similaires (à l'extérieur d'un bâtiment) non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Transformation, agrandissement ou rénovation d'équipement pour le service à l'auto non-résidentiel		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un distributeur de carburant non-résidentiel		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un silo, trémie, pont roulant et convoyeur (à l'extérieur d'un bâtiment) non-résidentiel		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une conduite hors sol de transport de matières liquides ou gazeuses non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un château d'eau non-résidentiel		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation, d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées résidentiel		REG-363	11 \$	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation ou rénovation d'un ouvrage de captage d'eau souterraine résidentiel		REG-363	11 \$	E	E
Transformation ou rénovation d'un ouvrage de captage d'eau souterraine non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation ou rénovation d'un système de géothermie à énergie du sol résidentiel		REG-363	11 \$	E	E
Transformation ou rénovation d'un système de géothermie à énergie du sol non-résidentiel et mixte		REG-363	111 \$ de base + 5,46 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
RACCORDEMENT DES SERVICES ET RÉFECTION DU RÉSEAU PRIVÉ- CONSTRUCTION ET/OU TRANSFORMATION ET/OU RÉPARATION					
Construction, transformation et réparation d'un raccordement au réseau municipal d'aqueduc ou d'égout résidentiel (unifamiliale, bifamiliale et trifamiliale)		REG-363	40 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction, transformation et réparation d'un raccordement au réseau municipal d'aqueduc ou d'égout résidentiel (4 logements et plus,mixte et non résidentiel)		REG-363	341 \$ de base + 7 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction, transformation et réparation d'un drain de fondation résidentiel		REG-363	39 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction, transformation et réparation d'un drain de fondation non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Réservoir, équipement et ouvrage pour le captage ou la rétention des eaux de pluie implantés à l'extérieur du bâtiment qui sont raccordés au réseau municipal résidentiel		REG-363	30 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Réservoir, équipement et ouvrage pour le captage ou la rétention des eaux de pluie implantés à l'extérieur du bâtiment qui sont raccordés au réseau municipal non-résidentiel et mixte		REG-363	114 \$ de base + 6 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
ENVIRONNEMENT					
Programmes de subventions environnementales	Baril de récupération d'eau de pluie		25 \$	E	E
Certificat d'enregistrement annuel pour pesticide		Reg 350	111 \$	E	E
Permis pour l'application de pesticide		Reg 350	Sans frais	E	E
Abattage d'arbre		REG-363	Sans frais	E	E
Élagage ou émondage d'un frêne (essence du genre Fraxinus)		REG-363	Sans frais	E	E
Traitement contre l'agrile du frêne		REG-363	Sans frais	E	E
Service d'entretien d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet	Frais d'une visite supplémentaire d'entretien	REG-431	Selon le contrat en vigueur	O	O
Ouvrage et travaux dans la plaine inondable sur et au-dessus de la rive ou du littoral engendrant une destruction partielle ou totale d'un milieu humide répertorié		REG-363	Superficie du terrain : moins de 1 500 m² = 109 \$ 1 501 à 5 000 m² = 327 \$ 5 001 à 15 000 m² = 658 \$ 15 001 m² et plus = 1094 \$	E	E
Distribution Jour de l'arbre			10 \$ par arbre	E	E
RENOUVELLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICAT D'AUTORISATION					
Construction et transformation	Tous les usages	REG-363	Coût total du permis (maximum 2 236 \$)	E	E
AUTRE PERMIS ET CERTIFICAT D'AUTORISATION					
Permis de distribution de matériel publicitaire	Occasionnel	REG-1259	11 \$	E	E
	Périodique		58 \$	E	E

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	Annuel		114 \$	E	E
Certificat d'autorisation pour le colportage et la sollicitation		REG-185	Sans frais	E	E
Certificat pour la vente itinérante		REG-185	343 \$	E	E
Tout type de permis, certificats ou demandes au bénéfice de la Ville			Sans frais		
DÉPÔTS ET GARANTIES FINANCIÈRES					
Dépôt de raccordement de boîte de service, compteur d'eau et certificat de localisation	Payé avec le permis		811 \$	E	E
Dépôt de garantie pour aménagement paysager (arbres, arbustes, murets, talus, etc.)	Résidentiel unifamilial		216 \$/arbre		
	Résidentiel de 2 à 30 logements		433 \$/logement + 541 \$ pour espaces communs	E	E
	Projet intégré et multifamilial 31 log. et plus		433 \$/logement + 541 \$ pour espaces communs (maximum 20 600 \$)		
	Autre que résidentiel		0,005 (0,5 %) de la valeur du projet (minimum 2 060 \$ et maximum 37 099 \$)	E	E
Dépôt de raccordement des services dans l'emprise publique résidentiel et non résidentiel	Rue locale		5 405 \$		
	Artère principale		Compaction : 10 812 \$ Béton sans retrait : 5 405 \$	E	E
	Coupe d'eau double 2e raccordement		2 703 \$		
Dépôt en garantie PIIA lorsqu'exigé par une résolution du conseil		REG-361	Le dépôt en garantie est lié aux conditions prescrites à la résolution du conseil et doit être versé sous forme de lettre de garantie bancaire, de chèque certifié ou de traite bancaire	E	E
AUTRES TARIFS					
Modification aux numéros civiques d'un immeuble			811 \$	O	O
Liste annuelle des permis émis			216 \$	E	E
Étude de demande d'autorisation CPTAQ			114 \$	E	E
Coupe des herbages	Terrain construit		0,07 \$/m² de superficie totale de terrain	E	E
	Terrain vacant		(minimum 210 \$)	E	E
Frais demande d'aide financière -maisons lézardées		REG-430	150 \$	E	E
Certificat ou attestation de conformité à la réglementation			169 \$	E	E
Gestion de la redevance de transport (Autorité régionale de transport métropolitain)	Tout autre usage		309 \$	E	E
Étude de dossier pour les projets situés en zone de redevance de transport (Autorité régionale de transport métropolitain), mais n'atteignant pas les seuils	Usage résidentiel unifamilial		52 \$	E	E